

MARTIN BISAILLON, *Le Perdant*, Les Intouchables, 2004

Ndlr. : cette œuvre capitale n'a pas été rééditée, c'est pourquoi nous avons décidé de la rendre disponible sous ce format. Sa lecture et la teneur des événements qu'elle a provoqués informeront le lecteur sur les enjeux associés. (ajouter 7 à la pagination pour l'équivalence avec celle de l'édition originale)

REMERCIEMENTS

L'écriture d'un essai comme celui-ci exige beaucoup de travail et l'aide de plusieurs collaborateurs. J'aimerais remercier mon frère, Marc Bisailon, pour ses corrections et ses suggestions. Ma gratitude va aussi au professeur Eric Bédard et au journaliste Pierre Duchesne, qui m'ont tous deux éclairé sur certains aspects de mon travail. Je tiens également à rendre hommage à Lorraine Lagacé pour sa disponibilité.

Je tiens de même à remercier Marie-Ève Maltais et Michel Brûlé, mes éditeurs, pour m'avoir permis de transgresser un tabou historique.

Finalement, ma reconnaissance va à ma femme Katia, qui soutient ma démarche intellectuelle. m'appuie et m'encourage depuis plus de dix ans.

AVANT-PROPOS

*Après avoir gravi une haute colline,
tout ce qu'on découvre,
c'est qu'il reste beaucoup d'autres collines à gravir.*

NELSON MANDELA

Pierre Bourgault écrivait, dans *Le Devoir* du 21 août 1980, qu'il lui était difficile de s'attaquer au mythe de René Lévesque. L'image de l'homme était si puissante que même un intellectuel audacieux comme lui affichait certaines craintes avant de rendre publique son analyse critique du rôle de Lévesque dans la défaite des souverainistes-associationnistes au référendum de mai 1980.

C'est tout dire. René Lévesque représente encore aujourd'hui ce que Pierre Bourgault décrivait comme l'incarnation des « espoirs de toute une génération de Québécois¹ ». Il suffit de mentionner son nom pour constater à quel point la mémoire de l'homme est vénérée. Il fait l'objet d'un culte véritable et unanime.

L'homme était attachant; on l'a d'ailleurs souvent décrit comme le porteur de toutes les contradictions des Québécois. Il faut le faire ! J'ai beaucoup entendu,

1. BOURGAULT, Pierre. *Le Devoir* du 21 août 1980, in *Écrits polémiques*, tome 1, «La politique», VLB Éditeur, 1982, p. 308.

au cours de mes recherches, qu'il avait légué aux Québécois un sentiment de fierté. Comme si la fierté n'avait pas existé avant lui ! Ces gens qui l'ont idolâtré jusqu'au bout ont peine aujourd'hui à admettre ses erreurs et leurs conséquences irrémédiables sur notre vie collective. Peut-être se sentent-ils solidaires de ses plus graves bévues

Un collègue à qui j'ai fait part de mon idée d'essai m'a dit, après m'avoir reconnu un certain courage: «Tu vas être barré avec ce livre !» A-t-il raison ? Est-ce le prix à payer au Québec pour exprimer sa critique ? Faut-il, lorsqu'on s'est formé une autre opinion, rester coi et participer complaisamment au consensus ? Je crois que non. Il est de la responsabilité de notre génération de recracher le trop-plein d'idées reçues dont la génération précédente a voulu nous gaver.

L'heure est venue de placer le mythe devant les faits en donnant une nouvelle interprétation du passage de René Lévesque à la tête de la destinée de la nation québécoise.

INTRODUCTION

Mort d'un héros

René Lévesque est décédé, victime d'un infarctus, le dimanche soir du 1er novembre 1987. L'émotion des Québécois fut alors considérable. Aussitôt la nouvelle rendue publique, un élan de sympathie et même d'amour se manifesta à son égard dans de larges pans de la société québécoise. Cet homme d'État, que plusieurs appelaient par son prénom ou plus familièrement «Ti-poil», était déjà en voie de prendre une place de choix dans le panthéon québécois.

Son décès donna l'occasion aux médias de relater ses derniers instants jusque dans les moindres détails. Les ambulanciers et les médecins expliquèrent les actions entreprises pour le sauver et le pathologiste mentionna les résultats de l'autopsie. L'homme était mort d'une crise cardiaque. On apprit que ce n'était pas la première et que son cœur était déjà fort meurtri.

Des émissions spéciales furent diffusées sur toutes les chaînes de télévision. Le premier ministre Robert Bourassa lui rendit un vibrant hommage. Pierre-Marc Johnson, alors président du Parti québécois et chef de l'opposition officielle, déclara: «Tout le Québec et les Québécois sont en deuil².» Claude Charron, qui

passait par Télé-Métropole, partagea un studio avec l'animateur Pierre Bruneau de CFTM 10. Il livra un témoignage fort émouvant et plein de reconnaissance au sujet de l'homme qui l'avait amené en politique et avec lequel il avait souvent croisé le fer³. Pierre Bourgault expliqua de son côté que Lévesque n'était pas un grand démocrate, mais qu'il faudrait retenir de lui son immense compassion envers les faibles⁴.

De Sainte-Foy, interviewé par Télé 4, Claude Morin, l'ancien stratège du PQ, rendit hommage à un homme qui «a montré aux Québécois qu'on pouvait avoir confiance en nous-mêmes. Il nous a montré qu'on n'était pas nés pour un petit pain⁵». Lise Payette, dont une maladroite allusion à l'épouse de Claude Ryan avait été à l'origine du soulèvement des Yvettes en 1980, évoqua avec tristesse un homme humilié et fatigué ayant quitté la politique à genoux⁶. Pour sa part, l'ancien ministre Jacques-Yvan Morin déclara que le Québec avait perdu sa conscience. Le « père » de la loi 101, Camille Laurin, affirma au *Journal de Montréal* que Lévesque avait été «le plus grand homme politique que le Québec ait connu⁸». Bernard Landry ajouta: «C'est comme la perte d'un père⁹.»

Sur les ondes de Radio-Canada, Charles Tisseyre et Marie-Claude Lavallée animèrent une édition spéciale de *Ce Soir*. Doris Lussier y alla d'une envolée:

2. CFTM 10, *Ici Montréal*, édition spéciale, 2 novembre 1987.

3. *Ibid.*

4. *Ibid.*

5. *Ibid.*

6. *Ibid.*

7. *Ibid.*

8. *Le Journal de Montréal*, lundi 2 novembre 1987.

9. *Le Devoir*, 2 novembre 1987.

«Lévesque a été plus qu'un homme, expliqua-t-il, il a été un peuple. La mort le rend immortel¹⁰.» À l'écran fut affichée cette déclaration de Marcel Léger:

«René Lévesque est le plus grand premier ministre que le Québec ait connu. Il représentait l'espoir de tout un peuple¹¹.»

À Ottawa, le premier ministre Brian Mulroney – malencontreusement affaibli par une grippe – fit lire à Robert de Cotret une déclaration au parlement fédéral: «Pour toute une génération de Québécois, [...] René Lévesque a su incarner la voix de la fierté¹².» Le chef libéral, John Turner, rendit également un bel hommage au disparu tandis que le néo-démocrate Ed Broadbent expliqua en anglais qu'il avait été un grand Québécois et... un grand Canadien.

Pierre Elliott Trudeau, qui fut coincé par des reporters à la sortie de son domicile, était visiblement secoué et rendit un hommage émouvant à son principal adversaire politique. Entre ces deux hommes, «notre miroir à deux faces» – suivant l'expression du juriste et sociologue Gérard Bergeron – s'était joué le destin du Québec. Interrogé dans un studio d'Ottawa, Jean Chrétien, qui pratiquait alors le métier d'avocat, concéda du bout des lèvres que Lévesque avait été un adversaire coriace¹³.

C'est de Félix Leclerc qu'allait venir la déclaration la plus élogieuse. Elle fut inscrite en guise d'épitaphe sur la pierre tombale du défunt:

«La première page de la vraie belle histoire du Québec vient de se terminer. Dorénavant, il fait partie de la courte liste des libérateurs de peuple¹⁴.»

10. Radio-Canada, *Ce Soir*, 2 novembre 1987.

11. *Ibid.*

12. CFTM 10, *Ici Montréal*, 2 novembre 1987.

13. *Ibid.*

14. Radio-Canada, *Ce soir*, 2 novembre 1987.

Des funérailles publiques furent tenues à la basilique de Québec le jeudi 5 novembre 1987 et rassemblèrent 2000 personnes.

En général, René Lévesque – le premier ministre – fut avant tout décrit comme un grand démocrate, comme l'homme ayant donné espoir aux Québécois, ayant promu avec éloquence l'idée d'indépendance, à partir de la fondation du Mouvement souveraineté-association en novembre 1967 jusqu'à la défaite référendaire de mai 1980. On le présenta également comme l'homme qui avait assaini les moeurs politiques québécoises. Sa contribution, incarnée par la loi sur le financement des partis politiques, est indéniable. René Lévesque détestait les caisses occultes et les financements douteux des partis politiques.

On affirma aussi qu'il avait été trahi, évoquant la «nuit des longs couteaux». C'est au cours de cette nuit du 4 au 5 novembre 1981, selon ce qu'on rapporta, que le Québec fut exclu de la nouvelle entente constitutionnelle conclue entre neuf provinces et le gouvernement fédéral. La félonie des fédéralistes s'était tramée pendant que la délégation du Québec dormait à poings fermés à Hull.

Dans les instants qui suivirent son décès, on l'a vu, René Lévesque était en voie de devenir un symbole de libération, un mythe. Ce n'était pas nouveau; dès 1970, Camille Laurin avait édifié, par un texte d'une désolante complaisance, le socle de la statue de son ami.

«Depuis que je travaille à ses côtés, René Lévesque me parait comprendre et ressentir dans sa chair ces contradictions de l'homme québécois qui tout à la fois lui imposent de se libérer et l'empêche d'y parvenir. C'est pourquoi il oscille lui-même entre la nuit et la lumière, l'impatience et la confiance, la tendresse et la sévérité, la mercuriale et l'appel au dépassement, lorsqu'il se parle à lui-même ou aux autres. C'est

pourquoi il plonge jusqu'au fond de lui-même pour prendre conseil en temps de crise. C'est pourquoi il est pour chacun un signe de contradiction, le lieu de détestation et de l'amour. C'est pourquoi, en somme, le destin ne pouvait que le choisir comme accoucheur de liberté¹⁵. »

Moi aussi j'étais en deuil

Je crois que je dois au lecteur de relater ma propre expérience lors de la mort de René Lévesque. J'avais tout juste dix-sept ans. Je m'en souviens comme si c'était hier. C'est la première journée qui restera marquée à jamais dans ma mémoire. Mes parents m'avaient souvent parlé de l'assassinat de John F. Kennedy et de la retransmission des premiers pas de l'homme sur la lune pour m'expliquer comment, en certaines occasions, des moments de nos vies peuvent se fixer dans la mémoire. Ils se souvenaient avec précision du lieu où ils étaient et de ce qu'ils faisaient lors de ces instants qui marqueraient leur vie et passeraient à la postérité.

Le matin du 2 novembre 1987, j'ai compris ce que signifiait un moment historique dans la vie d'un individu, dans la vie d'un peuple. J'ai vu ce que représentait un deuil national.

Je fus par conséquent également emporté par ce tourbillon de tristesse et de sympathie qui émanait de toutes les sphères de la société. J'étais même outré de voir Pierre Bourgault faire un bilan mitigé et critique de la carrière du défunt. Je trouvais cela inconcevable. Selon moi, cet homme était parfait! Car j'étais imprégné d'un sentiment qui m'avait été inconnu jusqu'alors. C'était une espèce de mélancolie

15. LAURIN, Camille. *La personnalité collective des Québécois*, Éditions du Parti québécois, 1970, p.56.

aussi enveloppante que le crachin qui se déversait sur la foule qui attendait de se rendre auprès de la dépouille exposée dans l'ancien Palais de justice de Montréal.

Comme des milliers de gens le soir du mercredi 3 novembre 1987, j'ai attendu des heures afin de passer quelques secondes devant le cercueil de l'homme dont le nom se retrouvait, Félix Leclerc nous l'avait dit, sur la courte liste des libérateurs de peuple. Malgré la pluie, les gens avec qui j'attendais faisaient montre d'une patience qui ressemblait à de la résignation. On entendait les chuchotements de ceux qui l'avaient vu ou connu, cela dans une atmosphère lourde de recueillement. Nous allions voir Lévesque et lui rendre hommage. Et moi qui ne l'avais jamais vu en personne de son vivant, je m'en voulais. Je me disais que j'avais raté l'Histoire. Que j'aurais dû m'intéresser davantage à lui, essayer de comprendre ses actions et ses idées. Je me disais que le Québec n'avait pas mérité cet homme. Pourquoi lui avoir dit non en 1980 et le célébrer maintenant ?

J'étais avec deux amis. Nous sommes passés devant le corps de cet homme à présent si serein, qui avait consacré sa vie au Québec. Nous l'avions vu dans les émissions spéciales à la télévision: luttant contre ses adversaires, optimiste puis défait, confiant puis trahi, vainqueur et enfin, perdant... «À la prochaine fois!», avait-il dit. Mais il n'y serait pas !

Au retour, le métro était bondé, les usagers étaient silencieux. Le recueillement se poursuivait. Telle était la force considérable de cet homme. Et il m'avait fait pleurer.

En somme, à part Pierre Bourgault que j'étais le premier à fustiger, peu de voix discordantes étaient venues ternir l'image de saint qu'on était en train de fabriquer à René Lévesque.

Aujourd'hui

Il est rare dans l'histoire d'un peuple qu'une telle dévotion se manifeste à l'égard d'un homme politique disparu. Il est encore plus rare qu'un tel concert d'éloges survive au décès d'un homme.

Les années ont passé. Cela fait maintenant plus de 16 ans que René Lévesque est mort. Son spectre allait pourtant m'apparaître d'une manière fort inattendue.

Le 18 octobre 2003, alors que je regarde distraitemment le bulletin d'informations télévisé, mon attention est captée par une sortie de Bernard Landry, le chef du Parti québécois et de l'opposition officielle. Il s'en prend à Jean-Herman Guay, un professeur de sciences politiques de l'Université de Sherbrooke, qui vient de déclarer, dans le cadre de la «saison des idées du Parti québécois», que le PQ devrait peut-être renoncer à certains aspects de sa doctrine pour se mettre au diapason de la société québécoise :

«Le Parti québécois doit faire le deuil de certains rêves ou de certaines cibles précises tout en se félicitant des progrès réalisés. Il a atteint une maturité certaine. S'il continue de déployer ses énergies pour fixer de nouveaux rendez-vous avec l'Histoire, il va s'épuiser dans son rêve et se marginaliser¹⁶.»

Après avoir remercié poliment le professeur pour sa contribution, Bernard Landry réplique vivement aux réflexions anathèmes de l'universitaire et s'emporte:

«Parce que le rêve de la souveraineté du Québec tel que René Lévesque l'a formulé six mois avant sa mort devant des étudiants de l'Université Laval, de nous donner un pays complet et reconnu, il ne me quittera jamais¹⁷.»

16. www.pq.org, dans la section «nouvelles».

17. *Ibid.*

C'est sous un tonnerre d'applaudissements que Landry termine son envolée en dénonçant tous azimuts le gouvernement fédéral, Sheila Copps et même le nouveau nom de l'aéroport de Montréal, l'aéroport Pierre-Elliott-Trudeau ! Landry ajoute que Trudeau a joué un rôle funeste dans l'histoire du Québec.

Et voilà, encore de la victimologie ! En effet, quoi de mieux qu'une bonne vieille recette pour tuer dans l'oeuf un débat d'idées ? Un peu de «modèle québécois», un soupçon de «Révolution tranquille» et une bonne pincée de «Grande noirceur» avec ça ? À moins qu'on préfère la table fédéraliste, où l'on se gave de «bilinguisme» et de «tolérance canadienne». Sérieusement, qui a encore envie de tous ces buffets froids ? S'il est une chose que je ne puis supporter, c'est cette tendance chez nos politiciens à utiliser sous n'importe quel prétexte des formules creuses fondées sur des mythes, et cela, à des fins purement politiques; on ne réinvente pas la roue! Brave Landry, aller évoquer à la fois la mémoire de Trudeau et de Lévesque pour museler un universitaire ! On l'applaudit bien sûr à tout rompre. Autour du micro, de nombreux jeunes idéalistes se pressent. Qui a dit qu'il n'y avait personne pour reprendre le flambeau ?

Dans ce cas précis, je suis peu impressionné par l'allusion au rêve de Lévesque. Avec le recul et une meilleure connaissance de l'histoire, j'ai une tout autre opinion des actions de l'icône que celles que j'estimais incontestables lors de son décès en 1987. Je trouve somme toute que cet homme n'a été qu'un perdant de plus de notre histoire nationale. Après tout, il a affaibli le Québec, et deux fois plutôt qu'une ! Lors du référendum de 1980, bien sûr, puis lors des négociations constitutionnelles avec les autres provinces canadiennes et le gouvernement fédéral, qui ont mené à l'isolement du Québec en 1981. Je m'interroge sur la pertinence d'avoir tenu un référendum en 1980, dont le seul résultat a été de polariser notre société. Je me

demande pourquoi Lévesque a suivi les conseils de Claude Morin en 1981, alors qu'il savait que ce dernier entretenait des intelligences avec la GRC et qu'il avait accepté d'être payé pour cette étrange et toujours nébuleuse collaboration ? Les résultats des stratégies de Lévesque dans ces deux événements déterminants de notre histoire ont été clairement désastreux. Bref, le Québec que René Lévesque a laissé aux générations futures en 1985 était plus faible que lors de la prise de pouvoir du PQ en 1976.

Sortons des sillons tout tracés de l'histoire actuelle pour évaluer les responsabilités de René Lévesque dans l'affaiblissement du Québec. Au moment où j'écris ces lignes, une émission radiophonique, une télésérie ainsi qu'une biographie écrite par le réputé journaliste et auteur Pierre Godin ont fait plutôt l'éloge de René Lévesque. Peut-être est-ce parce que ceux qui préservent aujourd'hui la mémoire de l'icône sont ses contemporains.

L'image de René Lévesque, ce «libérateur de peuple» comme disait Leclerc – il faut le faire –, semble inattaquable aujourd'hui. Sortirons-nous un jour des ornières historiques ? Pourrions-nous un peu regarder l'avenir sans obligatoirement nous tourner vers le passé ? Et ce passé est-il mythique ou historique ? L'histoire n'est-elle pas la science qui permet de séparer les mythes des faits ?

Je désire, au moyen de ce livre, apporter une nuance au tableau en esquissant une autre version du passage de René Lévesque dans l'arène politique québécoise et dresser un autre bilan de ses décisions, une analyse critique démontrant que Lévesque ne fut pas un «libérateur de peuple».

L'ÉVOLUTION D'UN MOUVEMENT SOCIAL À UN PARTI DE POUVOIR

Vers le pouvoir

Bien que cet essai porte plus précisément sur les années pendant lesquelles René Lévesque a été au pouvoir, plus particulièrement sur l'échec du référendum de mai 1980 et celui des négociations en vue de la nouvelle Constitution canadienne en 1981, il me semble opportun de faire la genèse d'une stratégie que l'on peut, avec le recul, considérer comme bien malhabile.

Il est bon également de souligner qu'entre la fondation du Parti québécois en 1968 et le référendum en 1980, il ne se passe que douze ans et trois élections provinciales. Et que pendant cette brève période, Pierre Trudeau est aux commandes du gouvernement d'Ottawa presque sans interruption. Il ne s'éclipsera que de mai 1979 à avril 1980. Il est donc, à Ottawa, l'adversaire principal de Lévesque et de l'option souverainiste-associative. Par ailleurs, Trudeau a un agenda politique très chargé. Il veut profiter du rapatriement de la Constitution canadienne pour la modifier en redessinant le partage des pouvoirs entre les provinces et le gouvernement fédéral, tout

en y incluant une Charte des droits et libertés de la personne. Il ne s'en cache pas, il est venu en politique pour cela. Il est donc clair qu'il ne se cantonnera pas dans une position défensive. Le statu quo ne lui convient pas à lui non plus.

Lévesque l'a-t-il sous-estimé ? Savait-il à qui il avait affaire ? En faisant une brève chronologie de la formation du Mouvement souveraineté-association jusqu'à la prise du pouvoir du PQ lors de l'élection en novembre 1976, un observateur est en droit d'écrire qu'il aurait dû s'en douter un peu.

Le Mouvement souveraineté-association

René Lévesque quitte le Parti libéral du Québec en octobre 1967. Peu après, il fonde le Mouvement souveraineté-association (MSA). Dès ce moment, l'option souverainiste se trouve en quelque sorte diluée dans le message que va transmettre Lévesque. Ce message recommande d'assortir le rêve d'un pays québécois à une union économique avec le Canada. Dans son livre *Option Québec*, publié le 17 janvier 1968, Lévesque indique clairement que les Québécois doivent saisir au plus vite la chance de réaliser la souveraineté¹⁸. Cependant, il y ajoute un bémol, que l'on retrouve dans ses mémoires en ces termes:

«En résumé, nous proposons un régime permettant à nos deux majorités de s'extraire de cadres fédéraux archaïques où nos deux personnalités bien distinctes se paralysent mutuellement à force de faire semblant d'en avoir une autre en commun.

«Un régime dans lequel deux nations, l'une dont la patrie serait le Québec, l'autre qui pourrait réarranger à son gré le reste du pays, s'associeraient dans une adaptation originale de la formule courante

18. LÉVESQUE, René. *Option Québec*, Les Éditions de l'Homme, 1968, p.11-12.

des marchés communs, formant un ensemble qui pourrait, par exemple, et fort précisément, s'appeler Union canadienne¹⁹.»

Étrange opposition d'idées que celle d'envisager l'indépendance – une réalité inévitable et même obligatoire suivant le texte de Lévesque – comme une forme de participation à la construction d'une «union canadienne». Comme s'il revenait au Québec de réformer l'ensemble du Canada. Cette prudence de Lévesque peut s'expliquer par la méfiance que l'homme éprouve à l'endroit d'un nationalisme radical. Il craint la «tentation d'intolérance» à laquelle son mouvement puis son parti seraient exposés²⁰. Lévesque n'a jamais caché ses opinions défavorables à l'égard de ceux qu'il appelait les purs et durs. Une bien drôle de façon de traiter les éléments les plus dynamiques de sa formation ! D'ailleurs, a-t-on déjà vu un leader fédéraliste rabaisser une faction plus enthousiaste dans son parti à des fins partisans ? Enfin, cette crainte de certains militants péquistes expliquerait-elle que, dès le début, le MSA soit si farouchement associationniste ?

On peut déjà y déceler une bonne part de la pensée magique propre aux souverainistes de l'époque, une caractéristique qui ne fera que s'accroître au fil des ans. Voici un extrait du programme du MSA :

«D'abord, l'État québécois devra négocier sans délai, en même temps que l'avènement de la souveraineté [...], ou dès que le climat sera favorable, les accords d'association économique prévus avec le reste du Canada: les éléments essentiels d'une union douanière (ou marché commun) – les ententes requises concernant entre autres la voie maritime, les chemins de fer, etc. – et un accord d'union

19. *Option Québec*, cité dans LÉVESQUE, René. *Attendez que je me rappelle*, Éditions Québec Amérique, 1986, p.301.

20. *Ibid.*, p.306.

monétaire. Dans les deux premiers cas, quelles que soient l'ampleur et les modalités définitives, des arrangements de cette nature "sont écrits sur la carte" et dans les structures complémentaires des productions et des marchés manufacturiers: seuls pourraient les empêcher de naître le goût du suicide, que nous excluons, et une course lamentable à la désintégration économique et nationale de la part de nos *partners* canadiens.²¹»

Dans son livre paru en 1976 et intitulé *Le Parti québécois*, la journaliste Vera Murray reconnaît déjà l'incongruité d'une stratégie dont le succès dépendrait, somme toute, de l'attitude de l'adversaire. En invoquant le bon sens et en mentionnant le côté suicidaire d'un refus de négocier de la part du gouvernement fédéral, Lévesque s'est placé déjà – et ce ne sera pas la dernière fois – dans une position de négociation très inconfortable. Car quand on veut changer les choses à un tel niveau, il faut montrer de la force, de la conviction et de la résolution. N'importe quel négociateur syndical de petite PME le sait. Mais au MSA et ensuite au PQ, on croit à la bonne foi du gouvernement fédéral, à un point tel qu'un chambardement majeur du pays pourrait se faire de la façon la plus aisée qui soit, sans résistance aucune.

L'ennui, c'est que Pierre Trudeau devient chef du Parti libéral du Canada le 6 mai 1968. Les choses risquent donc de se passer bien autrement qu'on l'imagine chez les souverainistes-associationnistes. Trudeau est un homme qui ne recule devant rien pour faire triompher ses vues. Le 5 juin 1968, Robert Kennedy est assassiné à Los Angeles. Peu après ce drame, Trudeau participe à une assemblée partisane en Abitibi, alors que les élections fédérales sont prévues pour le 25 juin suivant. À quelques perturbateurs ayant

21. MURRAY, Vera. *Le Parti québécois*, Éditions Hurtubise HMH - Les cahiers du Québec, 1976, p.61.

interrompu la messe libérale, il déclare que ce sont des séparatistes comme eux qui colportent la haine et il les associe cavalièrement aux assassins de Kennedy. René Lévesque va réagir avec fureur à ces propos, les qualifiant de «basse démagogie» ayant pour seul but de faire peur²².

Le 24 juin, la veille du scrutin fédéral, Trudeau y va d'une autre provocation. Il se présente au défilé de la Saint-Jean-Baptiste. Des partisans du Rassemblement pour l'Indépendance Nationale (RIN) ont annoncé qu'ils l'attendront de pied ferme et l'émeute éclate. Les images d'un Trudeau recevant dans une attitude de défi les bouteilles et autres projectiles propulsés dans sa direction font le tour du Canada. Trudeau sera élu le lendemain sans difficulté et deviendra premier ministre du Canada.

Lévesque est furieux. Sa colère se porte contre les gens du RIN et contre Trudeau. Accusant les premiers d'être des agitateurs utilisant une violence néfaste et le second d'être un provocateur, il explique, dans une lettre adressée au *Devoir*, datée du 28 juin 1968:

«Le pari que nous tiendrons, en dépit de toutes les provocations, en est un qui s'adresse à l'intelligence et non aux nerfs de notre peuple. [...] Il nous paraît évident que, sans prétendre y voir un remède à tous les maux, seule la liberté politique du peuple québécois peut lui apporter à la fois la sécurité et la dignitécollectives²³.»

Il est indéniable que Lévesque a raison de condamner la violence politique qui est stérile. Cependant, on dirait que ces incidents vont surtout lui permettre de se dissocier pour de bon du RIN de Pierre Bourgault. Mais l'autre aspect de la violence politique – dans ce

22. PROVENCHER, Jean. *René Lévesque, portrait d'un québécois*, Éditions La Presse, 1973, p. 256 et TRUDEAU, Pierre Elliott, *Mémoires politiques*, Éditions du Jour, 1993, p.98.

23. *Le Devoir*, 29 juin 1968.

cas précis – est celui de la provocation instrumentée par l'État. Les manifestants rinistes étaient attendus par la police de Montréal. Il y a eu plus de 300 arrestations et 135 blessés. La violence que Lévesque condamne dans ses rangs, elle existe aussi chez ses adversaires et il ne s'en méfiera jamais assez. Et pour le plus grand mal de ceux à qui il souhaite apporter la liberté politique».

Le 14 octobre 1968, René Lévesque fonde le Parti québécois, qui réunit le Ralliement national de Gilles Grégoire et le MSA. Le RIN, exclu de l'union des forces indépendantistes, se sabordera le 26 octobre suivant, incitant ses quatorze mille adhérents à rejoindre les rangs du nouveau parti. Le MSA, qui a réussi à rassembler les forces vives du mouvement indépendantiste québécois, se transforme en parti de pouvoir. À sa tête, René Lévesque. Même les rinistes devront se soumettre à l'union des forces souverainistes réunies autour d'un seul homme. Peu après et jusqu'à nos jours, l'idée d'indépendance et ses multiples variantes seront incarnées par un parti politique au nom équivoque: le Parti québécois.

On a souvent félicité Lévesque d'avoir été le rassembleur des forces dispersées luttant pour l'indépendance. En réalité, en rendant partisan un sentiment patriotique et en polarisant le patriotisme, peut-être aura-t-il été plutôt l'éteignoir de l'idée d'indépendance au Québec.

Le Parti québécois et les élections

Les rédacteurs de *La Solution* – le premier programme électoral du PQ – précisent en 1970 leur vision de l'avenir. Elle repose essentiellement sur l'hypothèse que le gouvernement fédéral négociera des accommodements avec le gouvernement qui réalisera la souveraineté:

«Parce qu'une association économique peut être instituée entre le Québec et le Canada qui soit profitable aux deux parties en cause et de nature à respecter les éléments essentiels de notre souveraineté, l'État québécois négociera, au moment de l'avènement de la souveraineté ou dès que le climat serait favorable, des associations économiques avec le Canada. [...] On verra à négocier un accord de communauté monétaire et les éléments essentiels d'un marché commun²⁴.»

Dans ce programme, il n'est pas fait mention d'un éventuel échec des négociations, ni du refus possible de négocier du gouvernement fédéral. Comme si la chose pouvait aller de soi.

Mais en 1970, le Parti québécois vise avant tout la prise du pouvoir au niveau provincial. Même si l'article 1 de son programme précise son engagement à réaliser la souveraineté, le PQ est d'abord et avant tout un parti qui cherche à prendre la tête du gouvernement provincial. Par conséquent, il doit amadouer l'électeur, quitte à se situer de façon confuse par rapport à la position fédéraliste. Le politologue Louis Balthazar écrit:

« Le parti de René Lévesque se donne pour une véritable organisation politique axée sur des objectifs réalistes de conquête du pouvoir. Le PQ est sans doute un parti animé par une forte dose d'idéalisme, mais il est aussi – et cela correspond bien au pragmatisme de son fondateur – un parti de gouvernement. Il vise avant tout, avant même l'accession du Québec à la souveraineté, qui est l'article premier de son programme, la prise du pouvoir à Québec. Cela n'est pas toujours apparu clairement à tous. Pourtant, dès l'élection de 1970, les visées électoralistes du PQ sont évidentes²⁵.»

24. *La solution*, programme du Parti québécois, Éditions du Jour, 1970, p.21.

25. BALTHAZAR, Louis. *Bilan du nationalisme au Québec*, l'Hexagone, 1990, p.166.

Par ailleurs, Lévesque doit motiver ses militants dont une partie, nous l'avons vu, vient du Rassemblement pour l'Indépendance Nationale (RIN). La plupart des militants péquistes ne font pas du porte-à-porte en tenant un discours associationniste. Au contraire, ce qui avive la flamme des militants, c'est l'article 1 du programme: la réalisation de la souveraineté politique du Québec.

Mais tout associationniste qu'il soit, le PQ va devoir affronter la réalité.

Une mise en garde sous forme de camions

Le dimanche 26 avril 1970, trois jours avant les élections provinciales, le Parti québécois va recevoir son premier avertissement d'Ottawa. Des camions blindés de la Brink's, propriété du Trust Royal, quittent avec fracas le territoire québécois pour bien avertir les péquistes et les nationalistes séditieux que des conséquences à leurs actions politiques sont à prévoir. Rappelons que le PQ vit son premier test électoral et ne forme pas encore à l'époque une force politique redoutable. Personne n'a imaginé qu'il pourrait prendre le pouvoir.

Le 29 avril, le Parti québécois obtient néanmoins 23,1% des voix et une représentation de sept députés à l'Assemblée nationale. Pour une première élection et dans un tel contexte, c'est une performance plus que respectable. René Lévesque déclare, devant ses troupes déçues : «c'est une défaite qui a l'air d'une victoire²⁶». La victoire qui, elle, a l'air d'une victoire, est remportée par Robert Bourassa. L'homme a 36 ans et son parti obtient 72 sièges.

26. LEVESQUE, René, *op-cit.*, p.321.

La Crise d'octobre

Un second avertissement du fédéral viendra à l'époque de la Crise d'octobre. Pierre Trudeau et Marc Lalonde, notamment, vont se servir de cette crise provoquée par quelques terroristes en mal de révolution socialiste afin de ternir la réputation du mouvement nationaliste dans son ensemble. En effet, le 5 octobre 1970, des terroristes kidnappent le diplomate britannique James Richard Cross dans sa maison à Montréal. Ses ravisseurs réclament, en échange du diplomate, la libération de 23 prisonniers felquistes, une rançon de 500 000 dollars et un sauf-conduit pour Cuba ou pour l'Algérie. Ils exigent également que leur manifeste soit diffusé sur les ondes de Radio-Canada. Les autorités accepteront cette dernière demande – le manifeste deviendra une pièce d'anthologie de la télé – et s'engageront à procurer aux terroristes des sauf-conduits vers les soi-disant paradis socialistes que semblent être La Havane et Alger.

Pour le reste, elles se montrent inflexibles. En réaction, le 10 octobre, une autre cellule du FLQ passe à l'action. Elle enlève le ministre québécois du Travail, Pierre Laporte, devant sa résidence de Saint-Lambert. Le climat politique, social et policier s'alourdit d'heure en heure au Québec. Mais le pire reste à venir. Le 15 octobre, Marc Lalonde se rend à Québec afin d'aller persuader Robert Bourassa de demander l'aide de l'armée canadienne pour faire face à la crise. Bourassa acquiesce docilement à l'injonction fédérale. L'armée sera déployée au Québec. Un remède de cheval pour essayer de capturer une dizaine d'idéalistes.

La nuit suivante, le premier ministre du Canada suspend les libertés civiles au Québec. Cinq cents personnes sont arrêtées – dont plusieurs en pleine nuit – par des policiers qui se croient tout permis. Trudeau et Lalonde vont montrer de quel bois ils se chauffent. Ils sont prêts à aller jusqu'à l'état de siège

et à transformer la démocratie canadienne depuis peu centenaire en une sorte d'État policier totalitaire aux seules fins de mâter les nationalistes. Pour ce faire, ils associent la cause terroriste à la cause souverainiste. Les libertés civiles ne seront rétablies que le 30 avril 1971, soit un peu plus de six mois plus tard.

Outré à juste titre, René Lévesque écrit, le 16 octobre, dans le *Journal de Montréal*:

«Nous ne pouvons, non plus, nous empêcher de penser et de dire que cette dégradation du Québec, elle a été voulue, très sciemment pour certains, instinctivement pour d'autres.

«Les facteurs déterminants en ont surtout été deux formes d'extrémisme. D'abord, très officiel et juridiquement légitime, de l'*establishment* fédéral et des forces, économiques ou autres, qui le soutiennent. C'est de là que sont venues les premières évocations de l'emploi éventuel de tous les moyens, y compris la force militaire, pour garder le Québec et au besoin, le remettre à sa place²⁷.»

Lévesque termine en mentionnant l'autre extrémisme, qu'il attribuera présomptueusement à une jeunesse trop impatiente d'agir après les décevants résultats de son parti lors de l'élection du printemps précédent.

La thèse évoquée alors par le gouvernement fédéral soutient qu'il existe au Québec un état d'insurrection appréhendé. Cette thèse est vivement contestée par René Lévesque, et même encore plus durement par Claude Ryan, alors directeur du *Devoir*, dont la courageuse lutte de l'époque est aujourd'hui tombée dans l'oubli.

Il est maintenant historiquement reconnu que la stratégie du gouvernement Trudeau visait à freiner l'élan nationaliste québécois, principalement incarné

27. *Le Journal de Montréal*, le 17 octobre 1970, cité dans *Attendez que je me rappelle*, p.332-333.

alors par le Parti québécois²⁸. Lévesque, le texte cité plus haut l'indique bien, savait parfaitement en octobre 1970 ce dont Trudeau était capable au vu et au su du monde entier. Il n'hésiterait donc pas à recourir à tous les moyens pour préserver son pouvoir et atteindre ses objectifs.

Pourtant, c'est toujours avec lui qu'en 1972, le Parti québécois prévoit négocier une éventuelle entente d'association! En effet, dans le manifeste *Quand nous serons vraiment chez nous* (comme si on n'y était pas déjà), publié en 1972, le Parti québécois renoue avec l'angélisme politique. Moins de deux ans après le coup de la Brink's et la Crise d'octobre, le manifeste s'attarde vers la fin sur l'association économique, comme si la chose pouvait encore aller de soi:

«Rien ne serait plus ridicule que d'amorcer l'indépendance par une guerre de tarifs douaniers entre les deux pays. Et ça ne donne pas grand-chose non plus de se demander lequel des deux ferait le plus mal à l'autre. Il suffit de savoir que les dégâts seraient sérieux des deux côtés.

«C'est pourquoi nous croyons pouvoir parier à coup sûr qu'au moment où la souveraineté apparaîtra comme inévitable, le Canada acceptera sans difficulté le projet d'union douanière. Son intérêt rejoindra infailliblement le nôtre sur ce point²⁹.»

Le PQ associe donc encore, et malgré les avertissements du gouvernement fédéral, la réussite de son projet à ce partenaire obligatoire-qui est également son plus grand ennemi politique. Pire, il doit le faire passer pour digne de confiance et raisonnable. Conséquemment, le PQ se retrouve dans la position de défendre, en quelque sorte, certaines qualités de

29. *Quand nous serons vraiment chez nous*, Éditions du Parti québécois, 1972, p.132.

28. Entre autres dans *Si je me souviens bien, as I recall*, collectif de l'Institut de Recherche en Politiques Publiques (IRPP), 1999, p.239.

l'adversaire, qu'il doit vaincre pour parvenir à faire triompher son option.

Par ailleurs, dans ce nouveau manifeste, le PQ «parie» sur le fait que le Canada pourrait accepter sans difficulté l'union douanière après avoir été compréhensif avec la province sécessionniste. On ne mentionne évidemment pas la cote de cet étrange pari relevant davantage du rêve que de la réalité.

Pouvait-on, en 1972, présumer sérieusement que Pierre Trudeau laisserait se réaliser un projet aussi dangereux pour la fédération qu'il dirigeait? Trudeau, qui est souvent considéré comme la bête noire du Québec nationaliste, avait néanmoins une grande qualité politique qui fait trop souvent défaut aux hommes et aux femmes consacrant leur vie à la chose publique: il était constant. Et ses objectifs, tout comme les moyens qu'il prenait pour les atteindre, étaient limpides. On ne pourra jamais en dire autant de Lévesque.

Comment alors expliquer l'aveuglement volontaire du PQ ? C'est que le Parti québécois cherche à rassurer la population en lui promettant que la situation politique engendrée par l'indépendance ne créera pas de chaos. Que les choses vont rester telles qu'elles sont.

Guy Bouthillier explique :

«L'idée d'une association avec le Canada anglais, présentée en quelque sorte comme une police d'assurance contre les risques de l'indépendance, ne laisse pas insensible un peuple depuis si longtemps dépossédé des principaux rouages de son économie³⁰.»

C'est donc en raison de ces craintes économiques et dans l'espoir de les atténuer que le Parti québécois va rester fidèle – il l'est encore aujourd'hui – au

30. BOUTHILLIER, Guy, en collaboration, *Québec, un pays incertain*, Éditions Québec Amérique, 1980.

principe de l'association avec le Canada pourtant honni au plan politique. À cette idée équivoque va s'ajouter une stratégie: l'«étapisme».

Les élections de 1973

Lors de l'élection provinciale tenue le 29 octobre 1973, le Parti québécois recueille près de 900 000 voix et obtient 31% des votes. C'est une progression de plus de 225 000 voix par rapport au scrutin de 1970. L'élection se caractérise néanmoins par un raz-de-marée libéral. La formation de Robert Bourassa remporte 102 sièges sur 108. Seulement six péquistes vont siéger à l'Assemblée nationale. Camille Laurin, le ménestrel de Lévesque, n'a pas été réélu. Mais tout de même, le PQ a augmenté sa proportion de partisans et accentué sa progression en profitant de l'effondrement de l'Union nationale.

Fait à noter, il a obtenu ce score en promettant de mettre en branle, dès son élection, le processus devant mener à la souveraineté-association. C'est la dernière fois que le PQ va au combat visière levée. Car même si ses gains sont assez considérables et que l'idée d'indépendance a grandement progressé en dépit des actions que le gouvernement fédéral entreprend pour contrecarrer son élan³¹, on s'impatiente au PQ. Car la véritable ambition de Lévesque et de ses collaborateurs, c'est de prendre le pouvoir, quitte à dénaturer l'option de leur propre parti.

En 1972, un nouvel adhérent de marque a signé sa carte du parti : Claude Morin, un haut fonctionnaire, devient un des favoris de Lévesque.

«Claude Morin, qui n'achète sa carte de membre qu'en 1972, dit détester les Conseils nationaux qu'il souhaite éviter à tout prix. Pour le père de l'étapisme,

31. La GRC espionne le PQ à cette époque.

le Parti québécois des années 1970 est celui des «années romantiques et détestables. Il ne s'agit pas de réussir, ironise Claude Morin, ce n'est pas important de réussir. Il s'agit plutôt de faire ce qu'on a dit qu'on ferait. C'est un mouvement politique et pas encore un parti», affirme-t-il sur le ton du reproche³².

Morin est un pragmatique. Amateur de casse-têtes, de poker, de romans d'espionnage et de reconstitutions de navires d'époque, il échafaudera avec Lévesque quelques stratégies qui vont s'avérer extrêmement dommageables pour le Québec. L'influence de ce personnage énigmatique et équivoque sur René Lévesque sera considérable.

On accuse souvent, chez les péquistes, Pierre Elliott Trudeau et Jean Chrétien d'être responsables de la défaite référendaire de 1980 et de l'isolement du Québec en 1981. Nous verrons plus loin que Morin et Lévesque sont les premiers responsables de cette défaite. Mais les péquistes ont cette drôle de façon d'analyser leurs défaites en portant généralement leur fureur sur leur vainqueur. Un peu comme le ferait une équipe de hockey perdante qui pointerait du doigt le talent de l'adversaire pour expliquer sa défaite. Nous y reviendrons.

Le congrès «étapiste» de 1974

Au congrès de novembre 1974, le PQ s'affiche de plus en plus comme un parti résolu à prendre le pouvoir à tout prix. Nombre de péquistes croient que la défaite de 1973 s'explique par la volonté du parti d'enclencher le processus d'accession à la souveraineté dès l'élection majoritaire d'un gouvernement Lévesque. Claude Morin est de ceux-là. Avec l'assentiment de René Lévesque, il fait la promotion de sa stratégie

32. DUCHESNE, Pierre, *Jacques Parizeau*, tome II, *Le Baron*, 1970-1985, Éditions Québec Amérique, 2002.

étapiste, qui consiste à dissocier l'élection du PQ de la souveraineté. Comment ? D'une part en expliquant à la population que le PQ s'engage à se comporter en bon gouvernement provincial s'il est élu. Et, d'autre part, en promettant formellement de tenir un référendum sur la souveraineté-association au cours d'un premier mandat.

Rappelons que si, de nos jours, un référendum semble essentiel pour accéder à la souveraineté, le gouvernement fédéral, lui, a légiféré sur les conditions acceptables devant le légitimer. Il n'en a pas toujours été ainsi. Plusieurs, en effet, ont longtemps pensé que l'élection d'un gouvernement souverainiste suffisait à amorcer le processus de sécession.

Trois tendances se dégagent donc lors du congrès de 1974. La première comprend ceux qui ne veulent rien savoir d'un référendum, comptant sur la constante progression du PQ pour accéder à l'indépendance sans recourir à cette stratégie. On dénombre parmi eux d'anciens militants du RIN, que les péquistes plus modérés ou pragmatiques appellent malicieusement les «purs et durs». La deuxième tendance propose d'inclure dans le programme la promesse d'un référendum, sans pour autant en faire un engagement formel. Les tenants de cette option croient qu'un référendum gagnant sera possible si l'élection porte sur la souveraineté. Ils estiment qu'un référendum est nécessaire pour bâtir un rapport de force appuyé par une majorité de la population. Ils estiment par ailleurs qu'une campagne électorale portant uniquement sur le thème du «bon gouvernement» et remettant à plus tard l'idée de souveraineté par l'entremise d'un référendum, provoquera de la confusion dans le message véhiculé par leur parti. Avec le recul, on peut admirer leur clairvoyance.

«Les membres de ce groupe craignent que la promesse formelle d'un référendum puisse amener vers le parti, lors d'élections générales, les électeurs

qui sans être indépendantistes accordent leur appui au PQ : à cause de son programme social, comme une sorte de protestation contre les vieux partis ou parce qu'il y aura une deuxième chance.³³»

Le troisième groupe est représenté par Claude Morin et René Lévesque. Il prône la tenue obligatoire d'un référendum à l'issue d'une élection du PQ. Cela pour dissiper les doutes et rassurer la population. Aussi bien dire: «votez pour nous et nous nous engageons à vous laisser la chance de défaire notre option fondamentale.» C'est en effet rassurant. Claude Morin explique :

«Selon moi, nous n'y réussirons (à accéder à la souveraineté) que si nous nous efforçons de plus en plus d'aborder les Québécois tels qu'ils sont. Ce qui signifie, spécialement en ce qui a trait à l'accession à la souveraineté, que nous devons leur garantir que nous ne les bousculerons pas³⁴.»

Morin semble bien connaître les Québécois. Ne pas leur faire peur, rassurer le troupeau. Avec le recul, on perçoit du mépris dans les propos de Morin. Peut-être s'inspire-t-il de l'analyse faite par Camille Laurin :

«Le sort a voulu que le Québécois naisse et grandisse sous le signe de l'ambiguïté et de l'ambivalence, ce qui en fait un être confus, tourmenté, divisé contre lui-même, incapable d'intégrer les éléments de sa riche personnalité, d'harmoniser ses aspirations et son action, d'inscrire ses rêves dans la réalité, de secouer les tutelles, de vaincre ses peurs, d'affronter l'inconnu à ses risques et périls, d'assumer pleinement sa liberté, son histoire et son existence.³⁵»

33. MURRAY, Vera, *op-cit.*, p.193.

34. *Le Droit*, 26 septembre 1974.

35. LAURIN, Camille. *Témoignage de Camille Laurin*, Éditions du Parti québécois, 1970, p.5.

Avec une pareille perception du peuple québécois, qui rappelle amèrement le regard que les socialistes français posaient sur la colonisation de l'Afrique et la mission civilisatrice de l'homme blanc à la fin du XIXe siècle, peut-on s'étonner de la victoire de l'option de Morin au congrès de 1974 ?

Dans son autobiographie, Marcel Léger raconte qu'un militant est venu le voir à l'issue de la victoire de la stratégie étagée lors du congrès de 1974. Cet homme lui a dit que cette stratégie annonçait la fin de l'idéal souverainiste sacrifié à l'électoralisme. Léger raconte qu'il a cru que le militant exprimait sa frustration de « perdant ». Il ajoute qu'à la réflexion, ce militant n'avait peut-être pas tort³⁶.

L'étagisme et l'association étaient-elles des stratégies visant à rassurer les électeurs, à prendre le pouvoir ou à incarner l'ambiguïté et l'ambivalence des Québécois ? Quoi qu'il en soit, le 15 novembre 1976, René Lévesque devient premier ministre du Québec en promettant, comme tous les chefs de partis, du reste, un « bon gouvernement ».

36. LÉGER, Marcel. *Le Parti québécois, ce n'était qu'un début*, Éditions Québec Amérique, 1986, p.76.

COMMENT LE PQ A AFFAIBLI LE QUÉBEC

Afin de comprendre la suite des événements, il est essentiel d'aborder le contexte fédéral tel qu'il existe à l'époque. L'ignorer, c'est faire fi de la moitié de l'histoire.

L'obsession de Pierre Trudeau

Le rapatriement de la Constitution canadienne va être pendant toute la carrière politique de Pierre Trudeau une véritable obsession. Il veut absolument transférer à Ottawa le texte de la loi fondamentale du Canada remisé dans les chambres fortes poussiéreuses du parlement britannique depuis la fondation du pays en 1867. Car il ne faut pas l'oublier : c'est une loi britannique qui a créé le Canada. On peut aisément être d'accord avec la démarche de Pierre Trudeau : chaque pays devrait pouvoir détenir physiquement sa propre Constitution. Le problème est que Trudeau veut profiter du rapatriement pour redéfinir le partage des pouvoirs entre le gouvernement fédéral et les gouvernements des provinces. Évidemment, ce nouveau partage des pouvoirs devrait être, dans l'optique du premier ministre fédéral, à l'avantage d'Ottawa. De plus, il veut adjoindre à la loi fondamentale une Charte

des droits et libertés qui, dans le cas du Québec, aurait pour effet de diminuer les pouvoirs de la province en matière de langue et d'enseignement.

Naturellement, les provinces souhaitent également profiter du rapatriement de la constitution pour la modifier à leurs propres fins. Depuis les années 1930, aucun premier ministre canadien n'a pu, ou n'a eu l'audace, de se livrer à la démarche du rapatriement tant ce défi était considérable et les obstacles pour y parvenir nombreux. Après l'échec des négociations constitutionnelles de Victoria, en 1971, échec attribué à l'influence des milieux nationalistes du Québec dont Claude Ryan et René Lévesque faisaient partie, Pierre Elliott Trudeau veut prendre sa revanche sur Robert Bourassa.

Voyons les événements qui ont marqué l'année 1976, laquelle va se terminer en apothéose pour le Parti québécois.

La chute de Robert Bourassa

Le 5 mars 1976, cinq ans après l'échec de la conférence de Victoria (1971), échec dont Pierre Trudeau rend responsable le jeune premier ministre Robert Bourassa, les deux hommes se rencontrent à Québec. Trudeau a entrepris la tournée des provinces : il veut réactiver l'idée d'une nouvelle Constitution rapatriée, assortie d'une charte des droits. Ce sera la «journée du hot-dog». En effet, pour marquer le mépris qu'il a pour son homologue provincial, Trudeau se présente à Québec et déclare aux journalistes qu'il croit savoir que Robert Bourassa aime les hot-dogs. La phrase est restée et est devenue célèbre...

Bourassa ne flanche pas devant la morgue coutumière du premier ministre fédéral : la rencontre va se terminer dans une impasse. Ce même soir, Trudeau s'adresse à une assemblée politique de libéraux dans la

vieille capitale. Il y dépeint Bourassa en des termes qui laissent transparaître un mépris insultant pour celui qui aurait dû être son allié objectif au Québec.

«Trudeau prononce un violent discours où il dénonce Robert Bourassa à cause du Bill 22 (une loi qui faisait du français la langue officielle du Québec mais qui était néanmoins sans effet réel³⁷), de Victoria et du déficit olympique. Il traite Bourassa avec mépris en l'appelant "Ti-pit", en faisant allusion aux hot-dogs et en suggérant qu'il est lent à comprendre les problèmes. On n'avait jamais vu un premier ministre du Canada, et francophone de surcroît, traiter ainsi le premier ministre du Québec, dont l'image en prendra un coup.³⁸»

Trudeau s'en est pris au plus faible des premiers ministres provinciaux. Bourassa est en effet chef d'un gouvernement qui est à bout de souffle, éclaboussé par les scandales, l'hypothèque olympique et le double mécontentement des nationalistes et des anglophones. Mais à l'époque, il n'y a pas que le Québec qui s'oppose à la démarche d'Ottawa. Les autres provinces ne sont pas très réceptives non plus. Trudeau cible néanmoins Bourassa dont les jours sont comptés à la tête de la belle province.

Le 31 mars 1976, Trudeau décide d'adresser une lettre à tous les premiers ministres provinciaux pour leur faire part de son intention d'envisager un «rapatriement unilatéral».

« Si l'unanimité ne semble pouvoir se faire [...], force sera au gouvernement fédéral de décider s'il doit ou non recommander au Parlement l'adoption [unilatérale] d'une adresse commune sollicitant le rapatriement de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique³⁹. »

37. Note de l'auteur.

38. BARBERIS, Robert, Pierre DROUILLY. *Les illusions du pouvoir, les erreurs stratégiques du gouvernement Lévesque*, Éditions Sélect, 1980, p.218.

Pour la première fois, Trudeau annonce qu'il pourrait aller de l'avant sans le consentement des provinces. Cela suscite l'inquiétude de Bourassa. Dans sa lettre, Trudeau propose deux options aux provinces. Ou bien elles réussissent à s'entendre entre elles et avec le gouvernement fédéral, ce qui permet un rapatriement harmonieux; ou bien, à défaut d'entente, c'est le fédéral qui agit unilatéralement. C'est ce qu'on appelle un ultimatum. Une façon étonnante de faire les choses dans un pays comptant dix gouvernements provinciaux constitutionnellement reconnus, qui partagent certains pouvoirs avec Ottawa, en gèrent exclusivement une partie et cèdent les autres au pouvoir central. Ce que veut dire Trudeau par ces mots, et cela s'applique à toute sa rhétorique, c'est que le gouvernement du Canada est le seul vrai gouvernement légitime au pays et que les provinces ne sont que des grosses municipalités qui essaient de tirer le plus grand nombre d'avantages possible d'Ottawa.

Bourassa s'interroge sur la légalité de cette démarche surprenante. Lors d'un déjeuner à Québec avec le premier ministre de la Grande-Bretagne, James Callaghan, le 17 septembre 1976, il se fera confirmer que les Britanniques ne s'opposeront pas à un rapatriement unilatéral. Ils considèrent cette question comme relevant des affaires intérieures canadiennes et ne veulent surtout pas s'en mêler.

Le Québec n'est pas isolé... pour l'instant

Bourassa n'est pas le seul à s'inquiéter. Les autres provinces s'opposent aussi à l'action unilatérale prévue par Ottawa. La crise du pétrole a opéré un changement des mentalités dans les provinces de l'Ouest à l'égard

39. TREMBLAY, Arthur. *Meech revisité, chronique politique*, Presses de l'Université du Québec, 1998, p.10.

du pouvoir central. Le Québec n'est plus seul comme à Victoria en 1971.

Durant l'été 1976, les provinces tentent de trouver un consensus sur un projet de résolution. Il est atteint à Toronto en octobre 1976. Peter Lougheed, le premier ministre de l'Alberta, est alors président de la conférence des premiers ministres. Il adresse une lettre à Pierre Trudeau en vue de préciser la position d'une majorité de premiers ministres provinciaux, ce qui montre bien dans quel état d'esprit sont les provinces, à l'aube de cette nouvelle ronde.

«Toutes les provinces ont été d'accord sur l'objectif du rapatriement. [Mais] elles ont été aussi d'accord que le rapatriement ne devrait pas se faire sans que l'on s'entende pour accroître le rôle et la compétence législative des provinces dans les secteurs suivants : la culture, les communications, la Cour suprême du Canada, le pouvoir [fédéral] de dépenser, la représentation au Sénat et les disparités régionales⁴⁰.»

Les provinces semblent résolues à tenir leur position et la table est mise pour une lutte politique qui va se terminer par le fiasco de novembre 1981.

Bourassa déclenche des élections anticipées

Fort de ce qu'il considère comme une bonne base pour entamer des négociations constitutionnelles de concert avec les autres provinces et certain de bien vendre à la population son concept de souveraineté culturelle, Robert Bourassa choisit ce moment (le 18 octobre 1976) pour déclencher des élections, un an avant le terme de son mandat. Il veut se donner un nouveau mandat pour négocier avec le fédéral et tenir une position de force dans la démarche de rapatriement de la Constitution qui semble malgré tout inéluctable.

40. TREMBLAY, Arthur. *Meech revisité, chronique politique, op.cit.*, p.29.

Pendant ce temps, le PQ promet un « bon gouvernement ». Nous l'avons vu, cette stratégie électoraliste découle du congrès de 1974. Mais Bourassa a mal évalué la situation. En effet, la clientèle habituelle des libéraux, c'est-à-dire les anglophones, lui est hostile. Cette puissante communauté n'a toujours pas digéré la loi 22, qui a eu pour effet d'obliger certains enfants à fréquenter l'école française et de faire de la langue française la seule langue officielle au Québec. Cette même loi a aussi réussi à mécontenter une partie des Québécois francophones, qui souhaitaient une législation plus ferme.

En outre, le premier ministre a des relations mouvementées avec les syndicats, qui veulent lui faire payer, entre autres décisions, l'emprisonnement des chefs syndicaux du Front commun en 1972. De plus, le gouvernement a des problèmes de crédibilité dus à la corruption, notamment en ce qui concerne les Jeux olympiques de Montréal qui ont eu lieu cet été-là. Finalement, il règne un profond malaise et le nationalisme est exacerbé en raison du conflit avec les contrôleurs aériens.

Ce qu'on a appelé la « crise des gens de l'air » est déclenchée par les contrôleurs aériens québécois qui demandent dans leurs communications avec les pilotes francophones de pouvoir parler l'anglais ou le français, au choix. Cette demande provoque une véritable crise d'hystérie chez les pilotes et contrôleurs aériens unilingues anglophones. Ces derniers craignent, contre toute vraisemblance, que cette mesure mette en péril la sécurité des avions dans l'espace aérien canadien. Leur mécontentement est ponctué de grèves illégales qui entraîneront, en raison de la faiblesse du gouvernement fédéral à trancher dans ce débat, la démission de Jean Marchand, alors ministre dans le cabinet fédéral. Tout cela contribuera à une certaine prise de conscience chez les Québécois durant l'été 1976. Finalement, au bout d'un long combat, les contrôleurs et les pilotes

québécois obtiendront le droit de parler français «dans les airs».

Le 20 octobre, en pleine campagne électorale, Trudeau donne le coup de grâce à Bourassa. Il oppose une fin de non-recevoir aux propositions des provinces. La crédibilité de l'exercice de Bourassa s'en trouve entachée par le fait que cette proposition est l'enjeu de sa campagne. Trudeau lui envoie publiquement un «non» retentissant. Bourassa est perdu.

Trudeau jouera d'ailleurs le même tour à Claude Ryan en 1980 en amorçant les discussions constitutionnelles avec le gouvernement péquiste, discrédité à la suite de la défaite référendaire, sans attendre le résultat des prochaines élections. Avec des alliés objectifs comme Trudeau et Lalonde, le Parti libéral du Québec n'a décidément pas besoin d'ennemis ! Affaibli par les scandales, déprécié par son principal allié contre Lévesque, Bourassa n'a plus qu'à se résigner.

Le Parti québécois prend le pouvoir

Le 15 novembre 1976, le Parti québécois est élu avec 41,4% du vote populaire, contre 33,8% pour les libéraux et 18,2% pour l'Union nationale ! Le vieux parti moribond de Maurice Duplessis a pris une injection du vote anglophone ! Décidée à punir Robert Bourassa d'avoir osé faire du français la langue officielle du Québec, une grande partie de la communauté anglophone vote en effet pour l'Union nationale, dirigée alors par Rodrigue Biron (qui joindra le PQ un peu avant le référendum de 1980). Dans 25 comtés, le vote de l'Union nationale a fait «passer» le candidat péquiste.

Cette dissidence va porter René Lévesque au pouvoir avec 41,4% des voix, ce qui n'est pas énorme. (À titre d'exemple, le présent gouvernement du Québec, dirigé par Jean Charest, a obtenu 46% des voix lors

de la dernière élection.) Comme force de négociation avec Ottawa, c'est de la petite monnaie. Et le fait de s'être placé devant l'obligation de tenir un référendum portant sur la souveraineté pendant ce mandat, c'est quasiment suicidaire.

Le soir de l'élection, célébrant avec ses 70 députés, René Lévesque, emporté par l'euphorie, s'exclame :

« Nous ne sommes pas un petit peuple, nous sommes quelque chose comme un grand peuple. Je n'ai jamais été aussi fier d'être Québécois que ce soir. Cette victoire de notre parti, on l'espérait et on la souhaitait de tout notre coeur. Mais on ne s'attendait jamais à l'obtenir comme ça, dès cette année. Politiquement, il s'agit de la plus belle et peut-être de la plus grande soirée de l'histoire du Québec⁴¹. »

Comme ça, nous ne sommes pas un petit peuple ! Merci, Monsieur Lévesque, de nous le rappeler. Tout ça grâce à la division du vote entre les libéraux et l'Union nationale ! Un grand peuple, car le PQ a courageusement décidé de ne pas parler de souveraineté durant sa campagne électorale ? Cet élan de fierté, ce cri de ralliement lancé dans l'euphorie du moment va rester à jamais dans l'histoire du Québec comme l'un des grands discours politiques de notre époque.

Pourtant, selon le biographe Pierre Godin, Lévesque savait ce soir-là que lui et les membres de son équipe n'étaient pas prêts à exercer le pouvoir⁴². Ils avaient cependant tout fait pour y parvenir en mettant sous le tapis l'idée d'indépendance et en suivant les conseils de Claude Morin et des «étapistes ». Y avait-il de quoi être fier ? Que voulait dire René Lévesque ? Quel était son objectif ? Était-il fier d'avoir l'occasion d'assainir la politique québécoise et de poursuivre les grandes réformes de la soi-disant Révolution tranquille ? Dans ce cas, il

41. GODIN, Pierre. *René Lévesque, l'espoir et le chagrin*. Éditions du Boréal, 2001, p.77.

42. *Ibid.* p.68.

avait absolument raison d'être fier. Son gouvernement serait un bon gouvernement réformiste provincial.

Mais la foule nationaliste enthousiaste de ce soir-là pensait à autre chose. Pierre Vadeboncoeur écrit:

«Pour la première fois depuis que je suis né, il y a un gouvernement neuf. Ce gouvernement entend faire quelque chose pour essayer de sortir les Québécois de leurs ornières historiques [...]. Nous allons être, figurez-vous ! [...] En réalité nous n'avons pas le choix, l'échec du projet d'indépendance ne serait que le commencement d'une fin à n'en plus finir. Il faut gagner une fois, ou bien perdre pour toujours⁴³.»

Vadeboncoeur ne se doute pas que Lévesque et son gouvernement vont éviter soigneusement de parler d'indépendance. Ce sont plutôt les fédéralistes qui vont placer les Québécois devant un choix clair lors du référendum de 1980. L'histoire et la politique sont souvent remplies de situations ironiques...

Pour sa part, Trudeau déclare dans ses mémoires que l'élection du Parti québécois le 15 novembre 1976 ne lui a causé que peu de soucis ; d'ailleurs ne l'avait-il pas un peu provoquée en abandonnant Bourassa, son allié naturel ? On peut dire bien des choses sur Trudeau, mais personne ne pourra jamais affirmer qu'il fut un mauvais stratège ! On peut par conséquent se demander s'il n'a pas compris très tôt que Lévesque était un adversaire beaucoup plus facile à combattre que Bourassa.

«Ce jour-là, l'élection d'un gouvernement du Parti québécois dirigé par René Lévesque ne me causa ni surprise ni alarme... Je me disais : "Très bien. L'adversaire se présente en terrain découvert et nous pourrions désormais poursuivre la discussion jusqu'à tirer une conclusion décisive."... Et j'ai toujours eu la conviction intime qu'en dernière analyse, c'est nous qui allions l'emporter⁴⁴. »

43. ROCHER, Guy, John MEISMEL et Arthur SILVER. *Si je me souviens bien, as I recall*. Regards sur l'histoire, IRPP, 1999, p.267.

Trudeau sait bien pourquoi il est confiant. L'adversaire est resté longtemps en terrain découvert. Son gouvernement a espionné le PQ durant toutes les années 1970 et pratiqué la désinformation à l'égard du mouvement nationaliste⁴⁵. Le principal conseiller constitutionnel de Lévesque, Claude Morin, converse avec la Gendarmerie royale du Canada. Pire, il accepte des sommes d'argent en échange de ces bavardages ! Mais pire encore, Morin a compromis Lévesque – sciemment ou non – en essayant de le prévenir de ses actes en 1975, avant les élections. Par conséquent, Lévesque est dès lors dans une drôle de situation, même s'il ne connaît pas à l'époque l'ampleur de ces contacts et s'il ne sait pas que Morin va recevoir de l'argent de la GRC.

Dans le cadre de la recherche pour sa biographie de Jacques Parizeau, le journaliste Pierre Duchesne a enquêté sur l'affaire Morin. Il porte un regard fort intéressant sur les manœuvres de ce dernier:

«Moi ce que je comprends, c'est très clair. Quand on fait des coups fourrés, quand on a des rencontres comme ça avec la GRC comme Claude Morin en a eues, on a le devoir de protéger le premier ministre. Tous ceux qui connaissent la gestion du pouvoir protègent toujours la tête des premiers ministres. Tu ne lui dis pas. Morin est un homme éminemment intelligent qui sait tout ça et il va informer son chef qu'il rencontre la GRC. Lévesque est un homme intelligent et il refuse d'en entendre parler et fait une blague parce qu'il sait bien que c'est compromettant⁴⁶. »

Duchesne a établi que Marc Lalonde et Francis Fox étaient au courant des relations entre Claude Morin et la GRC, et il est dès lors tout à fait vraisemblable de

44. TRUDEAU, Pierre Elliott. *op.cit.*, p.217.

45. Voir les rapports de la Commission Keable et de la Commission Macdonald.

46. Entrevue avec Pierre Duchesne, 29 janvier 2004.

croire que Trudeau le savait aussi⁴⁷. Dans ces «conditions gagnantes», l'élection du PQ va lui permettre de se tailler une place dans l'histoire. Sur la place publique, il pourra se présenter comme le sauveur de l'intégrité physique et morale du Canada. Les libéraux provinciaux sont disparus et remplacés par des péquistes à l'option politique confuse et indéfinie, mais néanmoins publiquement hostile au Canada. Quel beau cadeau reçoit le premier ministre fédéral !

Le 24 novembre, Trudeau réserva du temps d'antenne afin de prononcer un discours télévisé. Son discours avait des accents religieux: «Il existe un lien plus profond que le sang. Un lien fondé sur la fraternité, l'espoir et la charité au sens biblique des termes, car si la nation canadienne doit survivre, elle ne pourra le faire que dans le respect mutuel et l'amour du prochain. [La séparation] serait un péché contre l'esprit, un péché contre l'humanité⁴⁸. »

En février 1977, Trudeau va répéter ces propos devant le Congrès des États-Unis, où il va affirmer que la sécession du Québec serait non pas un simple péché, mais un crime contre l'humanité ! De son côté, le *Toronto Star* du 30 septembre 1977 affirme qu'un sondage pancanadien indique que 34% des Canadiens appuieraient une guerre contre le Québec⁴⁹.

Pendant la période allant de 1977 à 1980, Lévesque et Morin vont tout faire pour obliger la redéfinition du projet souverainiste en forçant l'acceptation obligatoire de l'association avec le Canada. Faut-il s'en étonner ?

47. DUCHESNE, Pierre, *Jacques Parizeau*, tome II, *Le Baron, 1970-1985*, Éditions Québec Amérique, 2002, p. 433. Voir aussi LESTER, Normand, *Enquête sur les services secrets*, Les Éditions de l'Homme, 1998, ainsi que le deuxième tome de la biographie de René Lévesque par Pierre Godin, Éditions du Boréal, 2001.

48. KELLY, Stéphane. *Les fins du Canada*. Éditions du Boréal, 2001, p.223.

49. «34% of Canadians say they'd support a war over Quebec», *Toronto Star*, 30 septembre 1977.

Pendant ce temps, le bon gouvernement

Il est indéniable que la période allant de 1976 à 1980 est une période très productive pour le gouvernement provincial du Parti québécois. C'est même cette époque qui retient toute l'attention quand il s'agit de louer le travail de René Lévesque (exception faite de la nationalisation de l'électricité réalisée sous Jean Lesage). Le paradoxe de cette situation met en évidence la souplesse du régime fédéral. Par exemple, l'adoption de la loi 101, le 26 août 1977, et les vives réactions qu'elle suscite dans la communauté anglophone et chez les fédéralistes n'empêchera pas sa mise en application. Cette loi, que René Lévesque trouve humiliante, sera attaquée devant les tribunaux, mais l'essentiel de ses principes seront reconnus comme étant constitutionnels et ils s'appliquent encore aujourd'hui.

Pendant cette période, le gouvernement Lévesque adopte une loi réglementant le financement des partis politiques qui sera louangée par tous. Il adopte également une loi sur l'assurance automobile fort appréciée, une loi sur le zonage agricole, le régime d'épargne action, etc. Il parviendra même à obtenir, en février 1978, une entente sur l'immigration qui porte le nom d'entente Cullen-Couture et qui permet une certaine autonomie du Québec dans la sélection des immigrants appelés à venir vivre ici. Bref, il y a de la place pour un parti nationaliste et réformiste dans la province de Québec. Mieux, il a les coudées franches dans plusieurs domaines.

Pendant ces années de pouvoir, tous les sondages démontrent que l'option souverainiste n'est pas en hausse dans l'opinion publique. Le nationalisme d'une grande partie des Québécois ne se traduit pas nécessairement par un appui au souverainisme. Élu chef du PLQ en avril 1978, Claude Ryan lui-même s'affiche (ou se considère) comme un chef nationaliste.

Mais le PQ est pris au piège de sa promesse de tenir un référendum. L'ennui, c'est que ce piège péquiste va devenir celui du peuple québécois.

Vers le référendum

En novembre 1976, Lévesque déclare à des courtiers américains que le référendum n'est «qu'une arme pour arracher des concessions à Ottawa⁵⁰». Le 29 mai 1977, le sixième congrès du Parti québécois adopte à l'unanimité une résolution selon laquelle le gouvernement s'engage à tenir un référendum uniquement sur la souveraineté dès que le moment sera jugé opportun à l'intérieur d'un premier mandat. Donc, avant 1980-1981, René Lévesque sait très bien que l'appui à son option n'a pas la faveur populaire. C'est l'une des raisons pour lesquelles il ne s'engage pas trop rapidement sur la voie d'un référendum et qu'il persiste à bien gouverner. Suivant la théorie «étapiste», il faut rassurer les Québécois en leur donnant la preuve de la capacité du parti à gouverner. Fort bien.

Cela explique sans doute sa volte-face lors de sa déclaration du 10 octobre 1978 à l'Assemblée nationale. Lévesque, s'inspirant de Claude Morin, y affirme que la souveraineté se fera obligatoirement avec l'association. Les deux termes sont irrémédiablement liés. Il précise:

«Nous ne voulons pas briser le Canada mais transformer radicalement notre union avec lui. La souveraineté et l'association devront donc se réaliser⁵¹.»

À l'occasion de cette déclaration, Lévesque reprend, et de façon stupéfiante, le terme de Trudeau à savoir que «détruire le Canada serait...un crime» !

50. GODIN, Pierre. *op.cit.*, p.80.

51. *Ibid*, p.305.

Bref, en octobre 1978, le Parti québécois propose, à sa manière et comme ses adversaires libéraux, un fédéralisme renouvelé. Le mot indépendance ne fait plus partie du vocabulaire péquiste. En faisant porter le débat sur l'association, le PQ se met dans une position inconfortable qui va engager l'avenir du Québec. Comme au quatrième congrès de 1974, les membres du parti vont sanctionner le recul de leur idéal, sacrifié sur l'autel du réalisme politique. Car le trait d'union hautement contradictoire entre souveraineté et association n'a été, en fait, comme l'étapisme du reste, qu'une manœuvre électoraliste destinée à rassembler des nationalistes, des souverainistes, des associationnistes et des indépendantistes pour renouveler le fédéralisme. Sauf que cette stratégie va polariser la société québécoise comme jamais dans son histoire. Le simple fait de tenir un référendum perdant peut conduire à l'affaiblissement du Québec.

Évidemment, la réaction du premier ministre Trudeau à l'égard de ce projet est peu enthousiaste. Pourquoi se séparer pour s'associer? Les tenants du NON vont déclarer que le référendum porte sur la souveraineté et que la stratégie péquiste n'est qu'un écran de fumée. En effet, comment croire une personne qui, en même temps qu'elle demande le divorce, affirme que rien ne va changer ? Pensons-y, quel conjoint serait assez dupe pour avaler cette couleuvre ? Et tout au long de la campagne référendaire de 1980, on aura beau jeu de le prétendre. Pendant ce temps, les péquistes vont devoir expliquer comment l'association est inévitable avec des gens qui ne veulent pas négocier. La belle affaire !

Le 20 octobre 1978, *La Presse* publie la réaction de Pierre Bourgault à cette nouvelle version du projet péquiste. Avec l'acuité intellectuelle dont il est pourvu, il déclare à propos de Morin, dont on lui a signalé l'influence sur la nouvelle stratégie de Lévesque :

«Bien sûr, Monsieur Morin n'a jamais été indépendantiste. Il continue à négocier comme dans les années 1960 avec Ottawa. Remarquez, il n'a jamais rien gagné dans toutes ses négociations. Rien, mais rien du tout. Et il continue à vouloir continuer la négociation⁵².»

Bourgault, à cette époque, est méprisé par Lévesque. Mais avec le recul, on peut donner raison au bouillant polémiste. Il est clair que Morin et Lévesque veulent négocier le renouvellement du fédéralisme. Pour ce faire, ils préconisent non pas un mais deux référendums ! Dans le manifeste *d'Égal à égal*, publié en mars 1979, il est en effet écrit que le premier référendum doit porter sur un mandat de négocier. Le second référendum pourrait avoir lieu après une élection provinciale. Les membres du PQ approuveront servilement ce fragile échafaudage lors du septième congrès du parti en juin 1979.

Il est vrai que Lévesque leur a demandé d'être réalistes et a affiché publiquement son mépris à l'endroit de ceux qu'il a qualifiés de purs et durs. Lévesque et Morin ont par conséquent les coudées franches. Il ne leur reste plus qu'à préparer la question référendaire. Le 21 juin 1979, Lévesque annonce que la question sera prête pour les fêtes de fin d'année et que le référendum aura lieu au printemps 1980.

Lévesque est confiant, car Pierre Elliott Trudeau a perdu ses élections le 22 mai précédent. Le conservateur Joe Clark est aux commandes d'un gouvernement minoritaire, susceptible d'être renversé à tout moment. Pourquoi ne pas profiter de la faiblesse du gouvernement fédéral pour tenir le référendum à l'automne?

Dans le livre de Pierre Godin, l'explication de cet attentisme de Lévesque est absolument renversante

52. BOURGAULT, Pierre. *Écrits polémiques, I, La politique, 1960-1981*, VLB Editeur, 1982, p.279.

de naïveté. Le premier ministre se serait rendu aux arguments de Claude Morin, selon lesquels il fallait donner à Clark la chance de s'installer. On croit rêver ! Suivant cette explication, il ne faut pas trop brusquer les Québécois⁵³. De plus, ce ne serait pas franc-jeu !

Du côté fédéral, Trudeau joue, perd...et gagne !

Pendant ces années, Trudeau ne reste pas immobile. Son gouvernement a mis sur pied, dès le lendemain de l'élection péquiste, le Bureau d'information de l'unité canadienne dirigé par Paul Tellier. Cet organisme est chargé d'informer le public sur le pays : en réalité, c'est un outil de propagande anti-péquiste. Le 5 juillet 1977, le comité du Conseil privé, à la demande de Trudeau, annonce la création du Groupe de travail sur l'unité canadienne, qui sera mieux connu sous le nom de Commission Pépin-Robarts. Le but de l'exercice est de consulter la population canadienne et de l'informer sur la démarche fédérale de rapatriement, de façon à vaincre les provinces dans la bataille de l'opinion publique en convainquant le bon peuple que les provinces sont égoïstes dans leur marchandage à l'égard d'Ottawa. Un an et demi plus tard, la Commission rendra son rapport.

Trudeau commence l'année 1978 en déclarant que si le référendum péquiste devait se solder par une victoire du OUI (on ne sait pas encore quelle sera la question posée aux Québécois), il ne négociera pas. Quelqu'un d'autre le fera à sa place. Implicitement, il indique qu'une défaite au référendum sonnera le glas de sa carrière politique. Jamais René Lévesque ne fera une telle promesse.

53. GODIN, Pierre. *op.cit.*, p. 408.

54. *The Gazette*, 3 janvier 1978.

Trudeau a un autre problème en ce début d'année. Le rapport qu'il a commandé (Pépin-Robarts) n'annonce pas les conclusions souhaitées par Ottawa. C'est pourquoi il décide de présenter le projet de loi C-60 intitulé Le temps d'agir, en juin 1978, avant même le dépôt du rapport de la Commission ! Cela indique la façon dont Trudeau est prêt à «agir». Ce document prépare la voie à une action unilatérale d'Ottawa. En effet, il y est mentionné que seul le parlement fédéral a la compétence pour modifier la Constitution.

Les provinces sont furieuses de ce précédent, qui nie pratiquement le rôle qu'elles pourraient jouer dans un processus menant de surcroît à une redéfinition du partage des pouvoirs dans le sens d'une plus grande centralisation. Le 30 octobre 1978, une conférence des premiers ministres se solde par une impasse. Les conceptions provinciales s'opposent au centralisme préconisé dans la loi C-60. Et en janvier 1979, la Commission Pépin-Robarts fait connaître ses conclusions. Elle recommande le fédéralisme asymétrique fondé sur le régionalisme, le multiculturalisme et le dualisme linguistique. Les provinces se montrent réceptives à ce concept lors d'une autre rencontre des premiers ministres le 5 février 1979. Mais le rapport sera prestement relégué aux oubliettes par le gouvernement fédéral qui s'oppose, entre autres, à ses recommandations en matière linguistique.

Ce rapport est néanmoins accueilli chaudement par le gouvernement du Québec, dont certains membres affirment qu'on pourrait, s'il est mis en vigueur, mettre la souveraineté en veilleuse.

Ce document est à l'opposé des vues de Trudeau sur le pays. Comme il ne reste plus beaucoup de temps avant l'échéance électorale, limite du mandat du gouvernement fédéral, Trudeau déclenche des élections qui auront lieu le 22 mai suivant.

Il commet ainsi la même erreur que Bourassa en 1976. Il croit pouvoir convaincre les Canadiens de

la nécessité de lui donner le mandat de renouveler la Constitution. C'est sur ce thème qu'il mène l'essentiel de sa campagne, qui le conduit à sa défaite électorale. Il est incapable de convaincre la population de l'urgence de la situation.

Les péquistes parlent si peu de la souveraineté que Trudeau n'est plus vu comme l'homme capable de maintenir le Canada uni. Tout cela va changer assez rapidement.

Intermède de Clark

Un gouvernement conservateur minoritaire est porté au pouvoir, mais c'est pour peu de temps. Joe Clark et son ministre des Finances, John Crosbie, entendent lutter contre le déficit. Ils font l'objet d'une campagne de dénigrement menée par Marc Lalonde à la Chambre des communes. Le gouvernement Clark tombe lors du vote sur le budget le 14 décembre 1979. Dans la foulée de cette défaite et après avoir annoncé sa retraite de la vie politique, Pierre Trudeau annonce son intention de reprendre le pouvoir. Une véritable résurrection politique. Au Québec, on semble peu se préoccuper des tribulations ayant cours à Ottawa.

D'Égal à égal

Comme s'il ne se passait rien à Ottawa, un peu avant Noël 1979, René Lévesque annonce la tenue d'un référendum. Il aura lieu le 20 mai 1980 et portera sur le mandat de négocier la souveraineté en association avec le gouvernement fédéral. L'éditeur officiel du Québec rend public le document La nouvelle entente Québec-Canada, proposition du gouvernement du Québec pour une entente d'égal à égal: la souveraineté-association. Ce document précise que le projet péquiste ne vise pas à détruire le Canada, mais à opérer plutôt

une série de changements constitutionnels devant mener à une nouvelle entente. Le document explique que le gouvernement souhaite renforcer entre le Québec et le Canada les concepts d'union monétaire, de marché commun et d'une union douanière.

Ce manifeste représente une véritable révolution dans l'espace politique canadien. Il y est question de la création d'un conseil communautaire, d'un parlement communautaire, d'une cour de justice, d'une commission d'experts et d'une autorité monétaire. Comme si le résultat d'un référendum sur un mandat de négocier pouvait lier les autres provinces et le gouvernement fédéral. Ces derniers, suivant la projection du PQ, ne formeraient plus qu'un bloc égal au Québec. Avec le recul, cela ressemble à de la pure fiction.

Voici comment Lise Bissonnette évalue, peu après sa formulation lors du congrès de juin 1979, la parité demandée par le gouvernement du Québec. Après avoir justement indiqué que la règle de l'unanimité entre deux partenaires inégaux vont les conduire inévitablement dans une impasse, elle poursuit:

«Pour que le PQ accepte de livrer ainsi le destin économique du Québec aux mêmes décideurs politiques qui dominant le gouvernement fédéral depuis un siècle et les conférences fédérales-provinciales depuis plusieurs décennies, alors qu'il ne les a jamais trouvées que décevantes ou inutiles, il faut que son plan soit rédigé en bonne partie dans le rêve⁵⁵.»

À la fin de ce manifeste, René Lévesque a signé un «Appel au peuple du Québec». Il explique que les Québécois ont été pris au sérieux uniquement aux moments où ils ont exercé des pressions sur Ottawa. Il ajoute :

« Mais s'il fallait qu'après tant d'années de pression croissante notre montagne n'accouchât que d'une souris, aucune prétention nationale du Québec ne

55. *Le Devoir*, 6 juin 1979.

serait longtemps prise au sérieux. Ce ne serait pas la fin du monde? Bien sûr. Juste l'arrêt brutal de la plus saine des montées, celle qui conduit un peuple, aussi naturellement qu'un individu, jusqu'à la maturité. Nous n'aurions plus qu'à rentrer dans le rang et, pour un bon bout de temps, dans l'oubli qu'on nous accorderait charitablement partout ailleurs où l'on a suivi de près notre cheminement⁵⁶.»

Lévesque, quand il rédige ce texte, comprend parfaitement la portée d'un référendum, dont le résultat représentera l'état d'esprit du peuple québécois à la face du Canada. C'est dire à quel point il connaît les risques qu'entraînerait une défaite. Et il n'est pas le seul, bien entendu. Pierre Trudeau les connaît aussi. Il aura l'occasion d'en parler durant la campagne électorale inespérée de janvier et février 1980. Le sens de ce référendum n'échappe pas à ceux qui souhaitent l'affaiblissement du Québec.

D'après Pierre Godin, ceux qui entouraient Lévesque à l'époque sont persuadés qu'il n'a jamais cru à la victoire⁵⁷. Si cela est vrai, il s'agit d'une grave accusation. Cela signifie que Lévesque a préféré aller aux urnes et mettre le peuple québécois devant ses choix en sachant parfaitement qu'il affaiblirait sa province par cette sorte de suicide politique collectif.

Demander quoi au juste?

Après avoir expliqué qu'une défaite référendaire pourrait être funeste aux Québécois, Lévesque et son équipe dirigée par Claude Morin doivent rédiger la question qui sera soumise à l'approbation du peuple québécois. Dans ses mémoires, Lévesque explique :

56. LEVESQUE, René. «Appel au peuple du Québec », dans *D'Égal à égal...* Editeur officiel, 4^e trimestre, 1979, p. 109.

57. GODIN, Pierre. *op.cit.*, pp. 542-543.

« Nous leur demanderions quoi, au fait? L'idée était venue tout naturellement de solliciter le mandat de négociateur, puisque la perspective d'une nouvelle association impliquait forcément des pourparlers avec Ottawa et le reste du Canada. Dans ce cas, comme tout mandataire scrupuleux, nous aurions ensuite à faire notre rapport sur le succès ou l'échec des négociations. [...] C'était réaliste et, nous semblait-il, plus rassurant aussi pour tous ceux qui hésitaient encore à mettre l'orteil à l'eau.

« Claude Morin était-il de ceux-là ? C'est en tout cas le noir soupçon que faisait peser sur lui notre acerbe aile intégriste.

« [...] (en 1974) le parti s'était résigné sans trop rouspéter à inclure le référendum dans son programme. Pour avoir piloté ce virage, cependant, Claude Morin s'était rendu suspect aux yeux des radicaux déçus, qui ne voyaient plus en lui qu'un fédéraliste camouflé ou, à tout le moins, un étapiste pusillanime [...]. Pour ceux qui l'avaient pris en grippe, voilà qui suffisait à ranger avec dédain parmi les machiavels de salon ce piocheur infatigable à l'esprit toujours en éveil, constamment à l'affût des pièges que pouvaient nous tendre ceux d'Ottawa, lesquels l'exécraient d'ailleurs avec une cordiale intensité⁵⁸. »

Il est étonnant de constater que Lévesque aborde dans ses mémoires l'élaboration de la question référendaire en défendant son bras droit Claude Morin. Il faut noter que Lévesque savait, au moment où il écrivait ces lignes, que Claude Morin avait eu des relations suivies avec des officiers de la Gendarmerie royale du Canada, qu'il avait reçu de l'argent pour ses services et qu'il avait été filmé en train d'en recevoir. Comment expliquer cette défense de Morin? Ce que l'on remarque néanmoins dans cet extrait, c'est que

58. LEVESQUE, René, *opcit.*, pp. 402-404.

Lévesque préfère s'en prendre aux acerbes intégristes de son parti. N'est-ce pas stupéfiant !

Du côté fédéral

Claude Ryan profite lui aussi de l'effervescence politique, en janvier 1980, pour lancer son livre beige, qui reprend quelques suggestions de la Commission Pépin-Robarts et propose un fédéralisme plus souple tenant compte de la dimension québécoise. Les libéraux fédéraux lui indiqueront « poliment » de ne pas trop en parler pendant la campagne référendaire. Ce livre demeure à ce jour le document constitutionnel le plus complet et le plus réaliste du Canada contemporain, mais il est relégué aux oubliettes de l'histoire.

Les élections tenues le 18 février 1980 sont un véritable triomphe pour Pierre Trudeau. Il reprend le pouvoir au Québec avec 74 sièges sur 75 et plus de deux millions de votes. Chez les péquistes, on se dit que Trudeau et Ryan, qui ont des conceptions différentes de l'avenir du Canada, vont diviser les fédéralistes et que la réélection de l'ennemi le plus acharné de la souveraineté du Québec n'est pas en soi inquiétante. Pierre Drouilly écrit, le 22 février 1980 :

Le Parlement fédéral n'est pas un club social : « il est le cœur d'un système politique qui concentre les pouvoirs économiques, politiques, diplomatiques et militaires auxquels les Québécois, moins que tout autres Canadiens, n'échappent pas. [...] Ceux qui souhaitent, il y a quelques jours encore, la victoire de Pierre Trudeau, pour le sport, sont maintenant servis : la partie s'annonce belle. En tant que spectateurs, nous nous en réjouissons. Malheureusement, nous avons parfois l'impression de voir évoluer une équipe de professionnels face à une équipe d'amateurs, et cela n'est pas de bon augure pour le peuple québécois⁵⁹ ».

Le 27 février, lors d'une séance d'information à propos du référendum, pas moins de 150 employés de divers ministères voient Lévesque et ses conseillers faire preuve d'une belle assurance malgré le retour de Trudeau aux affaires. Il était mieux, se disaient-ils, de croiser le fer avec lui plutôt qu'avec Clark que l'on qualifiait d'insipide⁶⁰. L'avenir prouvera que Lévesque et ses conseillers avaient lamentablement sous-estimé leur adversaire comme Drouilly le craignait.

La question

Attardons-nous sur la question référendaire qu'il convient de reproduire ici afin de l'analyser. Notons qu'elle est adoptée à l'Assemblée nationale le 20 mars 1980, à l'issue d'un débat parlementaire outrageusement dominé par les péquistes et dirigé de main de maître par leur leader parlementaire Claude Charron. Elle est donc adoptée dans un contexte politique nouveau, un mois après la victoire écrasante des libéraux fédéraux et le retour de Pierre Trudeau en politique.

À propos de l'enjeu référendaire, Claude Morin aurait déclaré au président français Valéry Giscard d'Estaing: «Nous voulons avoir une réponse significative et déterminante à une question elle-même significative et déterminante.» Voyons de plus près :

«Le gouvernement du Québec a fait connaître sa proposition d'en arriver, avec le reste du Canada, à une nouvelle entente fondée sur le principe de l'égalité des peuples ; cette entente permettrait au Québec d'acquérir le pouvoir exclusif de faire ses lois, de percevoir ses impôts et d'établir ses relations extérieures – ce qui est

59. *Le Devoir*, 22 février 1980.

60. FRASER, Graham. *Le Parti québécois*, Libre Expression, 1985, p. 243.

61. GODIN, Pierre. *op. cit.*, p. 245.

la souveraineté – et en même temps de maintenir avec le Canada une association économique comportant l'utilisation de la même monnaie ; aucun changement de statut politique résultant de ces négociations ne sera réalisé sans l'accord de la population lors d'un autre référendum ; en conséquence, accordez-vous au gouvernement du Québec le mandat de négocier l'entente proposée entre le Québec et le Canada ⁶²?»

La question référendaire est plutôt longue, confuse, alambiquée et d'une servilité déconcertante. Est-elle le reflet de ce que veulent dire «significatif et déterminant» dans la pensée de Claude Morin ? Elle sera facile à attaquer et à dénigrer. Elle est censément destinée à bâtir une position de force pour le Québec. Mais si on l'analyse un peu plus attentivement, on peut observer qu'il s'agit véritablement d'un éteignoir électoraliste. Elle demande aux Québécois l'autorisation de négocier avec le gouvernement un accord visant la sécession politique qui sera de nouveau soumis à la population dans le cadre d'un second référendum. Elle quémande le strict minimum. En cas de défaite, aucune position de repli n'est possible. «Celui qui se retranche est anéanti», a dit un général célèbre.

Qui négociera avec le gouvernement du Québec? Pierre Trudeau ? Il vient d'être réélu avec une confortable majorité et dispose de quatre belles années pour rapatrier la Constitution. Ce n'est un secret pour personne. Il oppose bien entendu une fin de non-recevoir à la proposition péquiste, et les provinces canadiennes également. L'histoire de ses relations avec le Québec depuis 1968 est suffisamment connue pour que personne ne s'étonne d'une telle position.

Dans le document *d'Égal à égal*, les rédacteurs ont cru bon de mentionner une multitude de sondages faits

62. Motion privilégiée relative à la question devant faire l'objet d'une consultation populaire sur une nouvelle entente avec le Canada, Assemblée nationale, 20 mars 1980.

au Canada indiquant qu'en général, le reste du pays se montrerait favorable à la négociation. On espère ainsi démontrer aux lecteurs la bonne foi du reste du pays sur les bases de sondages d'opinion dont on connaît parfaitement la précarité. Et en ce qui concerne la bonne foi, s'il est une notion qui en politique n'a aucune valeur au moment de lutter pour la victoire, c'est bien celle-là.

Dans ces conditions, il est tout à fait normal que les adversaires de Lévesque décident de tout tenter pour que le NON l'emporte. Que le débat se polarise autour des risques de l'indépendance par rapport aux avantages du fédéralisme renouvelé sert parfaitement leurs intérêts.

Lévesque conviendra dans ses mémoires :

«C'était plutôt long et lourd mais, également, pour employer un mot à la mode, d'une parfaite transparence. En quatre petits paragraphes et une centaine de mots, l'essentiel était là pour qui savait lire⁶³.»

La confusion dans la clarté, quoi!

Pierre Bourgault qualifie ce référendum d'exercice futile n'ayant aucun bon sens en raison de la question. Il poursuit en indiquant que la question se résume à savoir si le Canada se prêterait au chantage des Québécois :

«Que le référendum soit perdu ou gagné, on se retrouve douze ans en arrière, quand Lévesque a décidé que l'histoire commençait avec lui. Le problème, c'est qu'elle pourrait bien aussi finir avec lui. Tout un cadeau aux générations futures, qui devront livrer la même bataille, si elle n'est pas perdue pour de bon au printemps de 1980⁶⁴.»

63. LÉVESQUE, René. *op. cit.*, p. 405.

64. BOURGAULT, Pierre. *op.cit.*, p. 300.

De toute façon, peu de gens seront dupes du sens fondamental de la question. Le débat référendaire portera sur l'indépendance. Chez ceux qui la souhaitent comme chez ceux qui la réprouvent.

Par ce référendum et par cette question, René Lévesque et Claude Morin vont détruire l'élan de la Révolution tranquille au Québec. Ils savent pourtant que les référendums doivent toujours être gagnés d'avance par ceux qui les entreprennent; qu'ils doivent témoigner d'une volonté solide et consensuelle d'une majorité de la population. Ils auraient dû savoir qu'on ne peut bâtir même l'ombre d'un pays en prenant des détours si tortueux. Ils ont pris le pari qu'ils pouvaient renverser la vapeur pendant une campagne référendaire de quelques mois.

On a beaucoup parlé des parties de cartes auxquelles Lévesque s'adonnait. Il adorait le poker. Un bon bluffeur, disait-on de lui. Lors du référendum, il allait miser l'avenir du peuple québécois contre un Trudeau qui connaissait son jeu. Et celui qui distribuait les cartes depuis six ans, Claude Morin, ne croyait même pas à la victoire :

«Je me résignai à vivre une pénible expérience : participer de toutes mes forces à la campagne référendaire, sachant que nous la perdrons. [...] Par moments je pensai le naufragé s'accroche à n'importe quoi – que la défaite se révélerait, au fond, une épreuve salutaire pour le Québec. Témoin et victime des conséquences d'un NON, il mûrirait ⁶⁵.»

La campagne référendaire

La campagne référendaire qui s'engage officiellement le 15 avril 1980 est régie par la nouvelle loi québécoise sur les consultations populaires adoptée par

65. MORIN, Claude. *Les choses comme elles étaient*, Éditions du Boréal, 1994, p. 435.

le PQ en 1978. Cette loi rend obligatoire la formation de deux comités parapluies antagonistes qui devront dépenser respectivement deux millions de dollars et pas un sou de plus aux fins de leurs campagnes. Il s'agit d'une loi provinciale. Suivant cette loi, le parti libéral du Canada doit joindre les rangs du comité du NON dirigé par Claude Ryan. Le malheureux devra faire équipe avec Jean Chrétien qui lui a été malicieusement adjoint par Pierre Trudeau.

Sauf que cette loi n'engage pas le gouvernement fédéral. Celui-ci dépensera des sommes colossales pour mettre de l'avant l'image du Canada dans l'esprit des Québécois. Que ce soit lors de la livraison des chèques d'allocations familiales, par des panneaux-réclames sur l'alcool reprenant le slogan du NON (Non merci) ou alors par diverses agences gouvernementales au service d'Ottawa, l'intervention d'Ottawa sera massive. On y dépensera plus de 11 millions de dollars non comptabilisés par le camp du NON. C'était avant le programme des commandites, mais l'esprit et l'argent y étaient.

Dans sa biographie, Lévesque n'a pas de mots assez durs pour dénoncer les dépenses illégales du gouvernement fédéral :

«En dépit des règles que nous avons légitimement fixées mais qu'il s'empessa de fouler aux pieds, le camp du NON ne se fit aucun scrupule de noyer également la campagne sous un flot d'argent dont personne, sauf erreur, ne saura jamais le montant exact. [...] Combien de millions engloutis dans ces officines d'Ottawa qui préparèrent toute la propagande du NON, y compris le matériel dont se servirent les libéraux provinciaux ?⁶⁷»

Bref, la loi québécoise a nui, en quelque sorte, à l'option du OUI. Ces dépenses, ce n'était rien si on les

66. MARSOLAIS, Claude V. *Le référendum confisqué*, VLB Éditeur, 1992.

67. LÉVESQUE, René. *op.cit.*, p. 412 et p. 435.

compare au reste. La campagne référendaire salira le peuple québécois. Les deux camps se livreront à des insultes et à des menaces. Claude Ryan se fera cracher au visage, René Lévesque se fera comparer à Hitler. On mettra en doute la capacité des Québécois à comprendre la question. Les tendances et les défauts les plus ignobles de la nation québécoise seront poussés à leur paroxysme, et cela, aux yeux du monde.

Les péquistes s'éterniseront à faire comprendre le sens de leur démarche. Ils expliqueront que rien ne changera après une victoire du OUI — une bien bonne façon de promouvoir leur idéal. Ils multiplieront les démonstrations statistiques froides tendant à prouver l'inefficacité du fédéralisme. Jamais ils ne tiendront un véritable discours patriotique axé sur la rupture du lien fédéral et la naissance d'un pays neuf et dynamique. Une bien drôle de stratégie. Bien entendu, on s'évertuera à cacher Pierre Bourgault.

Alors que la campagne du NON rassemble une multitude de groupes, d'orateurs et de bénévoles qui sillonnent le Québec, celle du OUI est planifiée par quelques mandarins du bureau du premier ministre, qui a gardé un «contrôle jaloux sur l'orientation de la campagne⁶⁸». Pas de quoi fouetter l'ardeur des militants, qui ont vu les termes décrivant leurs aspirations passer d'indépendantisme à souverainisme, à souverainisme-associationnisme, jusqu'à les conduire à tenir un référendum sur un mandat de négociateur. Pierre Bourgault n'est pas le seul à être furieux de l'attitude du tandem Lévesque-Morin. Raoul Roy, l'essayiste et ancien animateur de l'Action socialiste pour l'indépendance du Québec, écrit que l'erreur de Lévesque fut de se contenter de contester l'utilité et non la légitimité du gouvernement fédéral⁶⁹. Nous

68. COLLECTIF. *op.cit.*, p. 103.

69. ROY, Raoul. *René Lévesque était-il un imposteur?*, Éditions du Franc Canada, 1985, p. 143.

verrons plus loin que Trudeau s'amusera de ces multiples reculs avec une délectation qu'on ne peut lui reprocher.

Malgré l'enthousiasme des militants souverainistes, la campagne référendaire du OUI ne lèvera jamais, en partie à cause de l'ambiguïté de la stratégie péquiste. Du côté fédéral, le camp du NON fera appel au double sentiment patriotique canadien et québécois des Québécois. On expliquera aux électeurs qu'il faut rejeter la séparation, qui se cache derrière le mandat de négocier. Cette séparation condamnerait les Québécois à renoncer à leur héritage canadien (les Rocheuses et le reste). On se servira d'arguments démagogiques et de la peur de l'inconnu pour convaincre les Québécois de la pertinence de préserver le lien canadien. Les fédéralistes feront valoir des hausses d'impôt chez les particuliers en cas de victoire du OUI. Des groupes d'intérêts comme le comité Pro-Canada et le Conseil du patronat se mettront de la partie en surenchérissant sur les effets désastreux d'un OUI :

«Ces prophéties de malheur, de crises économiques, sont indémonstrables, mais elles ont une grande efficacité persuasive sur ceux dont la situation économique est précaire. Elles suscitent des craintes, des peurs qu'aucune argumentation rationnelle ne peut effacer, de sorte que les partisans du OUI seront incapables de faire valoir leur point de vue sur les avantages économiques de la souveraineté-association⁷⁰.»

Finalement, les fédéralistes parviendront à faire du référendum sur le mandat de négocier, un référendum sur le renouvellement du fédéralisme. Un NON au mandat du Parti québécois équivaldrait à un OUI au fédéralisme renouvelé. Claude Ryan et Pierre Trudeau l'affirmeront sur toutes les tribunes. Le fédéralisme des deux hommes n'est pas de même nature, mais le référendum leur fournit l'occasion de

70. COLLECTIF. *op.cit.*, p. 100.

créer une impulsion favorable à la reprise des discussions constitutionnelles au pays. Trudeau fait trois interventions durant la campagne. Le 2 mai, il prétend que jamais le Canada ne négociera l'association, en comparant malicieusement le Québec à Haïti ou à Cuba (notons que Trudeau a tissé des liens avec le dictateur cubain et qu'il s'en vante dans ses mémoires. Comme l'Histoire peut être drôle, les felquistes et lui ont pu partager certaines opinions fondamentales). Quant à l'indépendance, il se demande comment le PQ compte la réaliser, étant donné les 74 sièges qu'il a remportés au Québec deux mois auparavant. Narquois, il salue le courage des premiers indépendantistes comme Bourgault et D'Allemagne, lors de son second discours de la campagne, prononcé le 7 mai :

« De séparatistes, ils sont devenus indépendantistes. D'indépendantistes, ils sont devenus souverainistes. Mais craignant que l'option [ne soit] encore un peu trop limpide, ils sont passés à la souveraineté-association. Ensuite, ils se sont empressés de nous assurer qu'ils ne feraient pas l'un sans l'autre, que dis-je, ils nous ont priés de croire qu'ils voulaient seulement un mandat pour négocier, pas pour les faire, parce que pour les faire, il y aurait un deuxième référendum⁷¹. »

On a souvent reproché à Trudeau le mépris affiché dans ce discours. Mais qui peut objectivement prétendre qu'il avait tort? Il n'avait même pas eu besoin d'inventer quoi que ce soit. Lévesque et Morin lui avaient mis les mots à la bouche. Lors de son dernier discours, le 14 mai 1980, il va même mettre sa tête en jeu. Il interprétera un NON comme un OUI au renouvellement de la fédération canadienne. René Lévesque lui a donné le prétexte rêvé pour accomplir son rapatriement. À cette date, il

71. KELLY, Stéphane. *op.cit.*, p. 230.

est clair que le NON va l'emporter facilement et que mettre sa tête en jeu n'est pas un acte trop périlleux. Pendant la campagne, les premiers ministres des autres provinces déclarent pour leur part, péremptoirement, que jamais ils ne négocieront avec le Québec advenant un OUI. Bref, du côté fédéraliste, on rapetisse les capacités de la nation québécoise, pendant que chez les tenants du OUI, on est obligé d'aller sur ce terrain pour défendre l'option souverainiste qui, en principe, ne devrait même pas faire l'objet de ce premier débat référendaire. Après la dernière intervention de Trudeau, Lévesque tentera d'obtenir des précisions sur le «renouvellement» évoqué. C'est dire qu'avant même la fin de la campagne, l'enjeu est devenu le «fédéralisme renouvelé». Lévesque tentera même d'obtenir un débat contre Trudeau, en violation de sa propre loi référendaire ! Une victoire totale pour Pierre Trudeau.

Le référendum a-t-il été détourné ou confisqué comme le prétend notamment Claude V. Marsolais ⁷²? Peut-être faut-il se poser d'autres questions. Lévesque aurait-il dû mettre lui aussi sa tête en jeu quant aux résultats de la consultation qu'il avait demandée ? Cette possibilité, sauf erreur, il ne l'a même jamais évoquée publiquement. Comme s'il refusait de mettre les électeurs devant un choix définitif. Lévesque était pourtant habitué à mettre sa tête en jeu pour vaincre des factions de son parti lors d'affrontements idéologiques internes.

La nation québécoise aurait peut-être mérité un tel acte de courage politique de la part de celui qui l'avait menée dans un cul-de-sac. Et si la vraie question était: «Pourquoi Lévesque s'est-il entêté à tenir un référendum qu'il était certain de perdre?»

72. MARSOLAIS, Claude V. *op.cit.*

Le 20 mai 1980

Ce soir-là, le destin de la nation québécoise va changer. L'élan qui a porté le peuple québécois depuis les années 1960 est freiné. La question nationale, réduite à un mandat de négocier, est défaite. Près de 60% des Québécois disent «NON» à René Lévesque. Pierre Trudeau peut donc s'afficher comme le grand consolateur de la nation. C'est un rôle qu'il joue à merveille. Son esprit cabotin va néanmoins l'inciter à reprendre les mots qu'a prononcés Lévesque en 1976 :

«Jamais je ne me suis senti aussi fier d'être québécois et canadien», dit-il. C'était facile. Et il continue son allocution posément. C'est lui qui a maintenant le jeu en main.

Dès le lendemain, son lieutenant Jean Chrétien communique avec les ministres des affaires intergouvernementales de chaque province, y compris Claude Morin, pour les aviser que la ronde de négociations constitutionnelles va reprendre. Claude Ryan fait sans doute ce soir-là, à l'auditorium de Verdun, le pire discours de sa carrière politique. Au lieu de se montrer magnanime, il somme Lévesque de tenir des élections générales au plus tôt afin que les Québécois décident qui, des péquistes ou des libéraux, va pouvoir négocier avec Trudeau le renouvellement du fédéralisme. Ryan sait à l'époque que Trudeau ne l'attendra pas. Trudeau le lui a dit. Ce soir-là, son discours électoraliste en fait un mauvais gagnant, alors que tous souhaitent mettre un terme à la bataille. Les Québécois ne l'oublieront jamais.

René Lévesque, quant à lui, paraît bien seul sur l'estrade vide du centre Paul-Sauvé. Accompagné de sa femme et de Lise Payette, qui a commis la bévue

73. Ayant à tort comparé Madeleine Guay-Ryan aux femmes soumises des manuels scolaires, Lise Payette a contribué à la création d'un comité de femmes pour le NON, les «Yvettes» qui allait donner une impulsion formidable aux fédéralistes au début de la campagne référendaire.

des Yvettes⁷³, il va, les larmes aux yeux, tenir un autre discours politique qui marquera les annales de notre histoire :

«Si je vous ai bien compris, vous êtes en train de me dire : "À la prochaine" [...]. En attendant, et avec la même sérénité que durant la campagne, il faut avaler, cette fois-ci. C'est pas facile. C'est dur. Ça fait plus mal que n'importe quelle défaite électorale. Et je sais de quoi je parle. [...] Ce 20 mai 1980 restera comme l'un des derniers sursauts du vieux Québec, qu'il faut respecter. On est une famille profondément divisée, mais j'ai confiance qu'un jour, il y aura un rendez-vous normal avec l'histoire que le Québec tiendra⁷⁴.»

C'était un magnifique discours de perdant. Comme l'écrivit le journaliste L. Ian MacDonald: «Lévesque avait toujours été gracieux dans la défaite.⁷⁵»

Ce discours aurait dû être son dernier discours politique. Le peuple québécois lui a dit non. Il n'a plus aucune légitimité politique. Pourtant, Lévesque va s'accrocher au pouvoir.

Son biographe Pierre Godin explique que le 21 mai 1980, un Lévesque frais et dispos aurait dit à son épouse: «It's a new ball game.» Il accusera ensuite les Québécois d'avoir cru Trudeau et Chrétien. D'après ses proches, c'est à cette époque que Lévesque commence à se briser. Godin cite Henri Laborit, qui a affirmé en 1987 que Lévesque était mort à cause de la défaite référendaire⁷⁶.

Pourtant, Lévesque savait ce qui allait arriver. Il s'est engagé dans une lutte perdue d'avance et y a entraîné le peuple québécois. Il a divisé son peuple sur un enjeu qui, à l'époque, n'était pas urgent. Il a forcé les Québécois à choisir un lieu d'appartenance précis et ils ont choisi le Canada.

74. GODIN, Pierre. *op.cit.*, pp. 559-560.

75. MACDONALD, L. Ian. *De Bourassa à Bourassa*, Éditions Primeur Sand, 1985, p. 188.

76. GODIN, Pierre. *op.cit.*, p. 562.

Il a permis la résurrection politique de Pierre Elliott Trudeau. Il a donc de bonnes raisons d'être brisé. Et il aurait dû en tirer les conclusions.

Pour reprendre un terme de baseball, le 21 mai, Lévesque est *strike out*. La partie est terminée. La première prise a été l'association obligatoire. La deuxième, le référendum obligatoire. Et l'arbitre l'a renvoyé méchamment à son banc avec le NON majoritaire des Québécois.

Lévesque devrait démissionner et dissoudre son gouvernement. Il préfère s'accrocher au pouvoir et y rester en lançant une autre campagne électorale sur un thème qui ne sera même pas la souveraineté. Le slogan du PQ pour cette campagne de 1981 sera «Faut rester forts.» Alors que jamais le Québec n'a été aussi faible, et cela, par la faute de Lévesque. C'est un mensonge en quelque sorte. Après s'être fait battre à plate couture par Trudeau, Claude Morin et lui vont en redemander.

Trudeau ne pouvait rêver d'adversaires plus volontaires.

LE RAPATRIEMENT DE LA CONSTITUTION

La ronde de 1980

Plus que le référendum, la négociation constitutionnelle de novembre 1981, qui va conduire à l'isolement du Québec au cours de ce que l'histoire va garder en mémoire comme étant la « nuit des longs couteaux », a été l'événement politique le plus désastreux que le Québec ait connu. C'est la chronique d'un désastre annoncé, en raison des stratégies péquistes qui ont mené à la défaite référendaire. Depuis ce temps, le débat reste au cœur des débats politiques québécois.

Encore une fois, Claude Morin et René Lévesque sont les architectes de cette déconfiture. À l'issue de cette nuit, Lévesque aurait déclaré, suivant l'autobiographie de Pierre Trudeau: « Je me suis fait fourrer⁷⁷. »

Afin de bien profiter de sa victoire référendaire, Trudeau ne perd pas de temps. Le 21 mai 1980, moins de 24 heures après la défaite du OUI, Jean Chrétien appelle le bureau de Claude Morin et impose une

77. TRUDEAU, Pierre Elliott. op.cit., p. 294.

rencontre; il désire discuter le jour même du rapatriement de la Constitution, de la Charte des droits et libertés et d'une formule d'amendement.

Au Parti québécois, la division s'est installée entre les députés. Certains estiment qu'il leur faut démissionner et convoquer des élections tandis que d'autres entendent rester au pouvoir et négocier les changements constitutionnels promis par Trudeau lors de son fameux discours du 14 mai précédent. C'est encore admettre que le référendum a porté sur le fédéralisme renouvelé.

Lévesque, qui ne s'est jamais engagé à quitter son poste en cas de défaite référendaire, choisit de rester au pouvoir. Voici ce qu'en dit Claude Morin:

«Au Conseil des ministres, au caucus ou dans des conversations privées, Lévesque s'exprima en substance comme suit : "Il nous faut assumer le résultat du référendum, non le boudier. Il importe surtout, le cas échéant, de démasquer le contenu éventuel du fédéralisme renouvelé, de faire une fois de plus la preuve qu'il n'y a rien à espérer de ceux qui ne veulent rien offrir. Et si jamais par impossible les fédéraux ont tout de même quelque chose de valable à proposer, pourquoi ne pas prendre au passage et le considérer comme un acompte sur la souveraineté⁷⁸?"»

Ce texte a été publié en 1988, après la mort de René Lévesque. Si, comme Morin l'affirme, Lévesque a dit qu'il fallait assumer le résultat du référendum, son état d'esprit n'augure rien de bon pour la suite des choses. Car cela implique d'entrer dans la danse avec Trudeau sans même l'ombre d'un rapport de force. Entrer dans une négociation avec l'intention de démasquer un adversaire qui vient de nous tailler en pièces, c'est faire peu de cas de la nation québécoise.

Claude Ryan, lui, est chef de l'opposition. De tous les chefs politiques québécois, y compris Trudeau, il

78. MORIN, Claude. *Lendemain piégés*, Éditions du Boréal, 1988, p. 19.

est le seul à avoir une vision du pays qui ne soit pas dictée par le désir d'un affrontement. Au lendemain du référendum, le Québec est bien malchanceux d'avoir un premier ministre comme Lévesque, qui s'accroche désespérément au pouvoir. Le pire, c'est que Claude Morin admet sans ambages qu'effectivement la meilleure solution pour les fédéralistes est de poursuivre la négociation avec le gouvernement du Parti québécois plutôt qu'avec un fédéraliste réfléchi et opiniâtre comme Claude Ryan⁷⁹.

C'est pourtant la solution qui est retenue. S'il est un moment où le Parti québécois a sacrifié les intérêts de la population québécoise à ses intérêts électoralistes, c'est bien celui-là.

Au cours de ce même été, d'épuisantes rencontres se déroulent dans les grandes villes canadiennes entre les ministres des affaires intergouvernementales des provinces, leurs conseillers et leur homologue fédéral Jean Chrétien. Le Québec y est représenté par Claude Morin et Marc-André Bédard, qui travaillent sur des thèmes retenus par les premiers ministres lors d'une rencontre, le 9 juin, au 24 Sussex. Voici les thèmes abordés :

- Une déclaration de principe;
- Une charte des droits, incluant les droits linguistiques;
- Un engagement au partage ou à la péréquation aux fins de la réduction des disparités régionales;
- Le rapatriement de la Constitution;
- La propriété des ressources et le commerce interprovincial;
- Les ressources au large des côtes;
- Les pêches;
- Les pouvoirs qui touchent l'économie;
- Les communications, incluant la radiodiffusion;

79. *Ibid.*, pp. 23-24.

- Le droit de la famille;
- Une nouvelle Chambre haute impliquant les provinces;
- La Cour suprême.

Les provinces craignent les «pouvoirs sur l'économie» perçus comme des outils de centralisation fédéraux. Le Québec se rend à ces rencontres avec pour objectif de réclamer ce qu'il est convenu d'appeler «les demandes traditionnelles» du Québec (droit de *veto*, pouvoirs en matière de culture et communication, etc.). À la surprise de la délégation québécoise, les provinces du Canada anglais sont en majorité décidées à bloquer Trudeau. C'est à cette époque que prend forme, de manière informelle, un front commun circonstanciel des provinces s'opposant à Trudeau. Drôle d'alliance, qui va unir Lévesque à ceux-là même qui ont annoncé au peuple québécois que jamais ils ne négocieraient l'association avec les séparatistes.

L'été se passe sans qu'un accord soit possible. La vision centralisatrice d'Ottawa se heurte à celle des provinces, elle-même davantage axée sur les pouvoirs provinciaux. Le 13 septembre 1980, une conférence des premiers ministres se solde par un échec. On ne s'entend pas sur la charte et les pouvoirs économiques. Quatre jours plus tard, le cabinet fédéral menace d'y aller d'un rapatriement unilatéral. Peu après, Trudeau décide de s'adresser à la nation. Il déclare qu'en raison de l'impasse, le gouvernement fédéral se voit obligé de procéder sans l'accord des provinces.

Il passe à l'action le 6 octobre à la Chambre des communes et dépose une résolution à cet effet. Dans le cadre de la nouvelle Constitution, Trudeau octroie un droit de veto au Québec et à l'Ontario.

«Ce qu'on appelle la résolution Trudeau comprend une charte des droits dont le libellé reprend les grands thèmes qu'on retrouve actuellement dans la Charte des droits et libertés et la Loi constitutionnelle de

1982. La formule de modification est dérivée de celle qui fut soumise à la conférence de Victoria en 1971. Elle donne des droits de *veto* à chaque province dont la population, au moment de la proclamation de la Loi constitutionnelle, forme au moins 25% de la population du Canada. C'est donc dire que le Québec et l'Ontario reçoivent automatiquement un droit de *veto* absolu qui peut leur permettre d'empêcher toute modification constitutionnelle devant se faire avec l'accord des provinces⁸⁰.»

Il est intéressant de souligner que dans ce projet, le droit de *veto* du Québec aurait été constitutionnalisé. Cela prouve que Trudeau, tout «unilatéraliste» qu'il était, ne s'y serait pas opposé. Mais malgré cet enchâssement, c'est la façon de procéder du premier ministre fédéral qui est considérée comme inacceptable par les provinces. Le 14 octobre 1980, celles-ci se réunissent à Toronto pour trouver une façon de lui barrer la route. Le Québec participe pleinement à ces discussions. Lévesque et Morin s'engagent à fond dans la réforme du fédéralisme canadien, sans mandat, et de surcroît après avoir perdu un référendum sur un dérivé de leur option fondamentale.

Pierre Bourgault commente le 25 octobre :

«Alors que Trudeau nous fait accepter de force sa Constitution, tout ce que Lévesque trouve à dire, c'est qu'il ne devrait pas le faire. Et pour tenir tête à Trudeau, il ne trouve rien de mieux à faire que d'essayer de convaincre les autres premiers ministres provinciaux de lui tenir tête eux aussi, oubliant que ces mêmes individus se sont opposés avec virulence à ce qui était alors considéré comme l'essence de son propre projet⁸¹.»

80. RÉMILLARD, Gil. *Le fédéralisme canadien*, tome II, *Le rapatriement de la Constitution*, Éditions Québec Amérique, 1985, p. 119.

La Cour et l'Angleterre

À compter de ce moment, les provinces organisent, avec l'aide du Parti conservateur fédéral, une obstruction systématique au projet unilatéral. Des lobbyistes sont envoyés à Londres pour faire pression sur les députés britanniques afin qu'ils n'entérinent pas le rapatriement unilatéral. Le délégué du Québec, Gilles Loiseau, fera toute une cabale avec son épouse, repas gastronomiques à l'appui, afin de persuader un à un les parlementaires britanniques de refuser d'entériner le projet de Trudeau s'il s'avérait unilatéral.

Sur un autre front, trois provinces, soit le Manitoba, Terre-Neuve et le Québec, demandent des avis à leurs cours d'appel respectives sur la légalité de la démarche unilatérale envisagée par Pierre Trudeau. Seule la Cour suprême de Terre-Neuve déclare le projet du gouvernement fédéral inconstitutionnel. Les deux autres cours estiment que Trudeau peut réaliser seul son rapatriement. Cela entraîne le renvoi de la cause à la Cour suprême du Canada, qui devra trancher. En allant devant les tribunaux, les trois provinces dépolitisent le débat pour le «judiciariser». Une stratégie à double tranchant, comme elles le verront peu après. Le renvoi à la Cour suprême du Canada aura toutefois pour effet de freiner le gouvernement fédéral qui, à compter de mars 1981, devra attendre la décision du plus haut tribunal du pays avant d'agir.

Faut rester forts ?

L'automne 1980 sera marqué au Québec par une dépoliarisation de l'opinion publique. Après quatre années de divisions dominées par le référendum, l'intensité du débat opposant les fédéralistes aux souverainistes s'est amoindrie. De plus, l'offensive

81. BOURGAULT, Pierre. *op.cit.*, p. 337.

de Trudeau a forcé Claude Ryan à se rallier pour différentes raisons au camp de ses opposants, même s'il refusera d'appuyer une motion présentée par le PQ dénonçant le projet fédéral à l'Assemblée nationale.

C'est sur le fond de cette crise constitutionnelle, en mars, que Lévesque lance la campagne électorale de 1981. Profitant d'un retournement inattendu dans l'opinion publique, il envisage avec confiance la tenue d'élections provinciales. Si l'année précédente, Trudeau s'est servi de la menace séparatiste pour être reporté au pouvoir, Lévesque va profiter de la menace de Trudeau pour s'accrocher au poste de premier ministre et contrecarrer les plans de son adversaire.

Le Parti québécois, qui a contribué comme aucun autre parti politique à la désunion des Québécois l'année précédente, a créé le slogan «Faut rester forts» pour lancer cette campagne pendant laquelle, encore une fois, il ne sera pas question de souveraineté. Mieux, le PQ s'engage à ne pas faire de référendum au cours de ce mandat. Mais le parti conservera son article 1, qu'il mettra en veilleuse. Cette étrange coutume est encore aujourd'hui préconisée par le PQ.

Cependant, le PQ n'aborde que rarement la réforme constitutionnelle pendant la campagne. Il faut «rester forts», voilà tout. Les thèmes plus fréquemment abordés sont l'économie (on entrevoit déjà la crise économique qui va frapper l'Occident) et le bilan réformiste du PQ. Encore une fois, le parti de René Lévesque affirme son provincialisme et son électoralisme.

Vers la fin de la campagne, des rumeurs commencent à circuler selon lesquelles le Québec est en voie de s'entendre avec sept autres provinces pour faire front commun contre le gouvernement fédéral. Quelle est la nature de cette entente ? Reflète-t-elle les aspirations d'une majorité de Québécois ? Claude Ryan, dont la campagne bat de l'aile sérieusement, questionne en vain Lévesque à ce sujet. Celui-ci ignore ce qui se trame

et pour une bonne raison, il ne veut pas le savoir et se consacre à sa réélection. C'est Claude Morin qui s'occupe du dossier. Voici comment ce dernier explique l'apparente négligence de celui qui désire rester fort :

«Au moment où, par téléphone, je commençais à lui faire part de la difficulté qui venait soudainement de surgir sur les conditions d'exercice du droit de retrait, il m'interrompt brusquement (les autres provinces voulaient rendre conditionnel le droit de retrait avec compensation à un vote au deux tiers des parlements provinciaux⁸²): "Claude, j'aimerais mieux ne rien savoir de plus. Bon, il y a peut-être un problème, je n'en vois pas sur-le-champ toutes les ramifications, mais je m'en occuperai après l'élection. Pour l'instant, je le mets sur la glace. Vous, tenez le fort auprès des autres provinces. Si Ryan m'interroge, je pourrai répondre ne pas être au fait, ce qui sera vrai. Je ne veux pas de cette question technique dans la campagne électorale⁸³."»

Cette question technique, c'est l'abandon du droit de veto du Québec au profit d'un droit de retrait avec compensation financière, une mesure que Trudeau a déjà annoncé qu'il réprouvait.

Le 13 avril 1981 est un jour d'élection au Québec. Le PQ obtient près de 50% des suffrages : c'est plus qu'au référendum et plus qu'en novembre 1976. Le Parti libéral de Claude Ryan est en déroute. Cette défaite et son appui subséquent à une motion du PQ contre l'entente qui sera conclue par les onze provinces et le gouvernement fédéral en novembre 1981 sonneront le glas de son leadership au PLQ.

Les Québécois croient manifestement en avril 1981 que leurs intérêts seront mieux servis par le Parti québécois, qui n'a soufflé mot de sa stratégie lors de la campagne électorale. Fort de cette victoire, assis sur un autre mandat de quatre ans, Lévesque se

82. Note de l'auteur.

83. MORIN, Claude. *op. cit.*, pp. 230-231.

transforme: après avoir été l'homme politique fini qu'il était quelques mois plus tôt, il devient le délégué choisi par les Québécois pour faire valoir leurs intérêts provinciaux supérieurs devant la menace d'Ottawa. Or, malgré cette victoire, Lévesque n'a toujours pas de légitimité, il est condamné par son option politique. On pourra l'accuser aisément d'être de mauvaise foi en cas de dérapage. De plus, le fait d'apparaître aux côtés de cet homme ne représente certainement pas un bon coup de marketing politique pour les autres premiers ministres provinciaux auprès de leur électorat.

En somme, l'homme qu'on a accusé – à tort – de vouloir détruire le Canada est devenu un boulet pour le Québec.

L'Accord du 16 avril 1981

Pendant ce temps, un front commun de huit provinces (excluant l'Ontario et le Nouveau-Brunswick) prend forme et élabore sa stratégie. L'objectif des membres de cette alliance est de prouver à l'opinion publique canadienne que son action est intellectuellement aussi valable que celle de Trudeau. À la vision de ce dernier, ils opposent une proposition connue sous le nom de l'Accord du 16 avril. C'est lors des négociations menant à cette entente que Lévesque a troqué son droit de *veto* pour le droit de retrait avec compensation.

Cette formule sera connue sous le nom de Formule de Vancouver. L'ennui avec ce droit de retrait avec compensation est qu'il ne s'applique qu'aux compétences exclusivement provinciales. Par conséquent, il a moins de poids qu'un droit de *veto*, mais permet néanmoins aux provinces d'acquiescer peu à peu un statut particulier, ce que Trudeau dénoncera comme une tentative de balkanisation du pays. D'aucuns voient dans cette stratégie du Québec la seule

volonté de bloquer Trudeau suffisamment longtemps pour étirer le temps jusqu'à l'élection fédérale prévue autour de 1984. Lévesque, quant à lui, affirmera dans ses mémoires, comme pour se justifier, que de toute façon le droit de veto ne l'a jamais emballé, car cela aurait pu être une entrave au développement des autres provinces⁸⁴.

«Quel que soit le raisonnement qui y conduisit, cette attitude eut pour effet de ramener les demandes du Québec à celles des autres provinces et fit en sorte que toute révision constitutionnelle ferait fi des aspirations et des besoins qu'il exprimait depuis longtemps⁸⁵.»

Cette proposition longuement négociée et qui a un impact immense sur l'avenir du Québec est rejetée sans surprise le jour même où elle est rendue publique. Le ministre de la Justice Jean Chrétien se charge de lui opposer une fin de non-recevoir. La conséquence de cette alliance est de délier Trudeau de l'obligation d'inclure un *veto* pour le Québec dans son projet de Constitution.

Cependant, dans l'optique alimentée de pensée magique des négociateurs québécois, cette entente démontre la «bonne foi» du Québec dans l'entreprise de rapatriement. Dans cette optique aussi, cette entente deviendra l'entente du refus, une position n'offrant pas de repli en cas de négociations. Pour les autres provinces, cette entente est une proposition devant mener à des négociations. Il est donc clair que l'alliance des huit provinces opposées au rapatriement unilatéral est plus que fragile et la position du Québec encore davantage.

84. LÉVESQUE, René. *op.cit.*, p. 439.

85. McROBERTS, Kenneth. *Un pays à refaire*, Éditions du Boréal, 1999, p. 225.

La décision de la Cour suprême du Canada

Pendant tout l'été 1981, le gouvernement du Québec tente de consolider son opinion publique. Après avoir essuyé le refus du gouvernement fédéral, la stratégie du Québec est d'obtenir un appui massif de l'ensemble de la population en dépensant plus d'un million de dollars en propagande. De plus, la plupart des provinces, y compris le Québec, demeurent persuadées qu'un changement constitutionnel doit obtenir l'assentiment unanime de toutes les provinces, ce qui leur confère en réalité un droit de *veto*. Mais elles se trompent.

La Cour suprême tranche en septembre: la démarche fédérale est légale, mais contraire aux usages constitutionnels établis et, en cela, elle est donc illégitime. Ce faisant, elle force Trudeau à recueillir davantage d'appui auprès des provinces de façon à atteindre un niveau acceptable de légitimité. Ce qui ne signifie pas l'unanimité. Dès lors, la stratégie de Trudeau est de démolir ce qui reste du front commun chancelant des provinces en négociant, à la pièce, avec chacune d'entre elles, leur adhésion au projet fédéral. Une seule province n'est pas courtisée : le Québec. La stratégie fédérale est clairement d'isoler le Québec.

Dès que la décision de la Cour suprême est rendue publique, l'Assemblée nationale est convoquée en session d'urgence et adopte une résolution à l'unanimité des partis pour demander à Ottawa de reprendre sans délai les négociations. Neuf députés libéraux anglophones voteront contre leur chef Claude Ryan. Cette volonté ferme de l'Assemblée nationale et la coalition des libéraux et des péquistes font dire à Pierre Trudeau, qui est alors à Melbourne pour une rencontre du Commonwealth, que seuls les libéraux fédéraux représentent les intérêts du Québec dans cette galère.

La décision de la Cour suprême place le Québec dans une drôle de position. Il ne peut, à lui seul,

bloquer Trudeau. La seule stratégie qui reste au gouvernement québécois est de maintenir un front commun d'opposition regroupant suffisamment de provinces pour conduire la rencontre dans une impasse et gagner du temps. Mais les autres premiers ministres n'ont pas ce seul objectif en tête. Il ne faut pas oublier que Lévesque peut se permettre une telle stratégie : il est élu pour un nouveau mandat, a l'assentiment de Claude Ryan et d'une majorité de la population québécoise. Ce n'est pas le cas des autres. Ils sont prêts à signer une entente imparfaite et ne craignent pas le gouvernement central. De plus, aucun premier ministre anglophone ne veut voir son nom entaché par une alliance avec les méchants séparatistes de René Lévesque contre le gouvernement national. Ce que Chrétien ne cesse de leur répéter.

Un petit détour par l'affaire Morin

On sait que Claude Morin a conversé avec la GRC dans les années 1970. C'est le journaliste d'enquête Normand Lester qui révélera au public cette histoire abracadabrante en mai 1992. Il est impossible de savoir véritablement ce qui s'est réellement dit lors de ces rencontres. Morin a donné à de multiples reprises sa version des faits. Il aurait, dit-il, abordé des thèmes insignifiants avec ses contrôleurs pour mieux voir venir les coups qui menaçaient le PQ. Bref, pas de quoi fouetter un chat, selon lui.

Malheureusement, les archives de la police secrète fédérale sont fermées pour des raisons évidentes. Il est fort probable que nous n'en saurons jamais davantage sur cette nébuleuse affaire. Questionnés à ce propos, d'anciens contrôleurs de sources au sein de la police fédérale et au sein du Service de Police de la Communauté Urbaine de Montréal (SPCUM) m'ont toutefois affirmé que la police ne perd pas

son temps avec une source et ne la paie pas si elle ne rapporte rien de tangible en retour. Ils ajoutent que le travail d'une source dans une organisation doit toujours être corroboré par une autre source au sein de la même organisation. Il est donc plus que probable qu'il y ait eu une autre taupe au sein du PQ, qui confirmait les dires de Morin. Difficile, dans ces conditions, de raconter n'importe quoi aux services canadiens.

Claude Morin de son côté est passé aux aveux et a admis avoir reçu de l'argent de la GRC. Sans sombrer dans la médisance et accabler cet homme qui lutte opiniâtrement pour donner sa version des faits, il faut néanmoins avouer que sa situation de ministre des Affaires intergouvernementales chargé de négocier l'avenir constitutionnel du Québec en 1981 était plus que précaire. Dans le deuxième tome de sa biographie sur Jacques Parizeau, le journaliste Pierre Duchesne a démontré sans l'ombre d'un doute et à l'aide de plusieurs témoignages qui corroborent sa théorie que Lévesque savait que Morin parlait à la GRC, et cela, depuis 1975 !

Lévesque le savait, mais Duchesne attribue sa bienveillance à l'égard de Morin à la confiance qu'il avait dans son «stratège». Ce qui est plus grave encore, c'est que Lorraine Lagacé, qui est alors responsable du bureau du Québec à Ottawa, va aviser Lévesque que Morin reçoit de l'argent pour ses services. Elle va le faire deux semaines avant la conférence constitutionnelle de novembre 1981.

C'est dire que Lévesque savait que son homme de confiance, celui qui a été à l'origine de tous les échecs majeurs du parti et celui qui a échafaudé la position constitutionnelle précaire d'avril 1981 – que Lévesque considérait d'ailleurs comme un simple détail technique – était un homme qui avait reçu

86. Entrevue avec Lorraine Lagacé, 7 mars 2004.

de l'argent de la GRC⁸⁶. Et c'est avec ce bras droit que Lévesque va essayer de bloquer, lors de l'ultime conférence constitutionnelle, Pierre Elliott Trudeau. C'est comme si un général décidait d'aller affronter l'ennemi sur son territoire avec un aide de camp ayant eu des intelligences avec l'armée adverse.

À l'époque de ces révélations, il semble que la préoccupation de Lévesque est de préserver son gouvernement. Avec le recul, on peut penser qu'il aurait mieux valu que son gouvernement tombe sur cette question plutôt que de nous conduire à toute vitesse dans ce qui allait être la plus grande défaite du Québec depuis la Confédération.

Le Québec de nouveau affaibli

Ottawa est une jolie petite capitale. En cet automne 1981, elle est l'objet d'un ballet frénétique de délégations provinciales venues y conclure, dans une ambiance de fin du monde, une entente avec le premier ministre Pierre Elliott Trudeau. Celui-ci leur a déclaré que, si elles ne s'entendent pas avec lui lors de cette ronde de négociations de quatre jours du 2 au 5 novembre 1981, il va chambouler l'ordre constitutionnel du pays sans égards pour leurs positions respectives. Un tel ultimatum, de la part de celui qui a déjà traité les Québécois de «maîtres chanteurs», est révélateur. Et Trudeau est plus que prêt: il s'est entouré de «faucons», comme le rappelle Stéphane Kelly :

«L'homme ne recula devant rien pour arriver à ses fins. Ainsi, en 1980, quelques mois après sa victoire référendaire, il se débarrassa de certains de ses conseillers trop "agneaux" à son goût, André Burelle d'abord, puis Gordon Robertson. Au sujet de ce dernier, Trudeau concéda : "Disons simplement qu'à cette dernière étape il fallait presque un putsch,

un coup de force, et Gordon était beaucoup trop gentleman pour cela. La lutte serait âpre: Gordon Robertson n'était pas l'homme qu'il fallait. C'était un mandarin dévoué au bien commun qui craignait tout dommage irréparable au tissu social du pays. J'ai donc choisi quelqu'un d'autre⁸⁷."»

Lévesque, Morin et le Québec piégés

Pendant ce temps, Lévesque s'amène à Ottawa avec Claude Morin dans les conditions que l'on connaît. Et ils sont censés défendre les intérêts du Québec. Les 2, 3 et 4 novembre, rien ne va plus à Ottawa. Les séances publiques et privées se multiplient sans que les provinces en arrivent à une entente avec le gouvernement fédéral. Le mercredi 4 novembre, Trudeau joue son va-tout : il propose aux premiers ministres de rapatrier la Constitution d'abord sans modifier le partage des pouvoirs ni inclure une charte des droits. Une mesure raisonnable, explique-t-il. Il ajoute que l'on pourra ensuite négocier la teneur d'un nouveau partage des pouvoirs et que si l'impasse persiste au bout de quelques années, on pourra soumettre une proposition au peuple canadien pour faire approuver la nouvelle Constitution par référendum. C'est clairement une stratégie pour isoler le Québec, à qui on n'offre plus rien, et forcer la signature d'une entente sans tenir compte des revendications du gouvernement péquiste, ni d'ailleurs de celles des autres provinces.

René Lévesque tombe néanmoins dans le piège, influencé – encore ! – par Claude Morin qui lui aurait affirmé que c'était une mesure acceptable⁸⁸.

87. KELLY, Stéphane. *op. cit.*, p. 233.

88. Entrevue avec Loraine Lagacé, 8 mars 2004.

89. LÉVESQUE, René. *op.cit.*, p. 448.

Dans ses mémoires, Lévesque se justifie en expliquant que Trudeau a pu avoir l'air «sincère»⁸⁹. Après toutes ces années de combats acharnés, il fait encore confiance à Trudeau ; une telle affirmation a de quoi étonner.

La manoeuvre de Trudeau est pourtant limpide. Lui-même l'admet et s'en félicite !

«Ma proposition plut donc à Lévesque, assez pour qu'il décide de retarder son départ. Je saisis l'occasion pour déclarer aux autres premiers ministres, particulièrement ceux de la bande des huit: "C'est une grande victoire. Subitement voici une alliance Québec-Ottawa. Elle vous étonne, Messieurs ? Tant pis pour vous." Je venais de lâcher le chat parmi les pigeons. Bien entendu les sept autres premiers ministres de la bande des huit étaient furieux contre Lévesque... le premier il trahissait maintenant l'alliance... La solidarité de la bande des huit n'existait plus. Les premiers ministres se rendaient compte enfin que leur partenaire ne négocierait jamais sérieusement parce qu'il poursuivait un seul objectif : la démolition du pays⁹⁰.»

L'objectif de Trudeau est atteint. Dès lors, les provinces ont les mains libres devant leur opinion publique pour lâcher Lévesque. De toute façon, aucune d'entre elles n'a l'intention de faire une campagne référendaire contre le gouvernement fédéral sur un thème comme la Charte des droits, par exemple : ce serait un suicide politique, et pourquoi ? Pour soutenir Lévesque. C'est impensable. Tout comme Chrétien et Trudeau, elles l'accuseront d'avoir rompu le pacte de la bande des huit. C'est malheureusement vrai même si Lévesque, dans l'après-midi du 4 novembre (à peu près trois heures après la manoeuvre de Trudeau), est revenu sur sa position en déclarant après avoir vu les textes préparés par les fonctionnaires fédéraux, que les

90. TRUDEAU, Pierre Elliott. op.cit., p. 289.

modalités de la proposition de Trudeau ressemblaient à du chinois.

Mais il est trop tard. Les autres provinces détiennent le prétexte idéal. Trudeau a bel et bien «lâché le chat parmi les pigeons»... Il aurait pu ajouter: «un chat châtré et dégriffé».

Dans la nuit qui a suivi, connue au Québec comme «la nuit des longs couteaux», les provinces anglophones se sont livrées à un marchandage, à l'insu de la délégation du Québec à qui ils ont – écrivent Morin et Lévesque – promis de les tenir au courant, pour soumettre une proposition à Trudeau, par la voix de Jean Chrétien. Cette nuit-là, la crédibilité du Québec étant réduite à néant, la délégation représentant la nation canadienne française décide de ne pas se mêler des tractations :

«Depuis la veille, de toute manière, et la sortie fracassante de M. Lévesque en faveur du projet de référendum de M. Trudeau, le Québec avait perdu ses derniers alliés. Dans la nuit de mercredi à jeudi, alors que tout le monde se doutait des tractations, un haut fonctionnaire québécois devant qui on s'étonnait qu'il ne fait pas, comme en septembre 1980, une dernière tentative de tenir les provinces ensemble, répondait désabusé: «nous n'avons plus aucune crédibilité après ce qui s'est passé ce midi⁹¹»

Voici comment Jean Chrétien, de son côté, raconte cette nuit mouvementée :

«Cette nuit-là, j'avais du mal à dormir... J'essayai en vain de rejoindre Roy Romanow. Contrairement à ce que l'on a prétendu par la suite, je n'eus finalement rien à voir avec les tractations de cette fameuse nuit... Finalement, vers 6 h 30 du matin, je rejoignis Romanow qui, pour pouvoir agir librement, n'avait pas mis les pieds dans sa chambre d'hôtel de la nuit.

91. VASTEL Michel. «L'isolement du Québec s'est machiné en une nuit », *Le Devoir*, 6 novembre 1981.

"Dans une demi-heure, me dit-il, Dick Johnson réveillera Lougheed et l'informera de notre projet d'accord ; on s'attend à ce que l'Alberta l'accepte.

– Et le Québec ?

– Le Québec ne signera jamais rien, me dit Romanow. Nous allons les informer de ce qui a été convenu et nous verrons bien leur réaction⁹²."»

Cette entente, on le voit, exclut à dessein le Québec. Ce n'est pas une légende. Cette entente pensée, voulue et imposée par Trudeau et Chrétien, est le fruit d'une stratégie pour isoler le Québec. Cette stratégie est rendue possible grâce aux maladresses de Lévesque et de Morin. Comble d'ironie, on propose à Lévesque d'accepter un texte final, ne comprenant pas le droit de retrait avec compensation, en une demi-heure lors du petit déjeuner du 5 novembre 1981. Marc Lalonde, le redoutable adjoint de Trudeau, sait bien que Morin est de mèche avec la GRC et que Lévesque est dans une position intenable.

L'isoler est un jeu d'enfant. Furieux, René Lévesque refuse évidemment de signer un document devant lequel on ne lui laissera que quelques minutes de réflexion. Dans ses mémoires, il écrira :

« Bien plus que le contenu, c'est le procédé qui était intolérable. Le 20 mai 1980 avait été un jour de deuil, infiniment triste. Ce 5 novembre, c'était un jour de rage et de honte.

« Nous étions trahis par des hommes qui n'avaient pas hésité à déchirer leur propre signature. En cachette. Sans se donner la peine d'au moins nous prévenir. C'est à contrecœur, nous le savions, qu'ils avaient accepté en avril certaines de nos conditions. Mais ils avaient bel et bien signé. Pour nous, c'était un contrat en bonne et due forme. Mais pour eux, on voyait maintenant que ce n'avait été qu'un simple instrument de pression

92. CHRÉTIEN, Jean. *Dans la fosse aux lions*, Les Éditions de l'Homme, 1985, p. 191.

qui leur fournissait le moyen de marchander avec le fédéral. Leur signature n'avait jamais eu le poids que nous accordions à la nôtre. Comme je l'ai lu chez un certain auteur, autant l'Anglais peut se montrer impeccablement scrupuleux dans la vie privée, autant on devrait toujours le tenir à l'oeil dès qu'il s'agit d'affaires publiques. Je jurai donc, mais un peu tard...

«Bernés par Trudeau, lâchés par les autres, nous n'avions plus qu'à leur dire brièvement notre façon de penser avant de retourner à Québec.

«Tout autour de la grande table de conférence, sauf dans notre coin, ce n'étaient que congratulations et gros éclats de rire. D'aucuns allaient même jusqu'à trinquer à cette douteuse victoire⁹³.»

À la suite de ce camouflet, un photographe a pris une photo de Lévesque, assis, seul, essayant de lire un journal dans une salle du Centre des conférences d'Ottawa. A quoi pensait Lévesque seul dans son coin ? Par qui se sentait-il trahi ? Comprenait-il à quel point il était un perdant ? Peut-on reprocher à son adversaire sa propre défaite quand on l'affronte avec un homme compromis comme Claude Morin et... qu'on le sait ?

Dans ses mémoires, Lévesque explique pour se justifier qu'il sentait que le front commun était en train de s'effondrer et que c'est pour cela qu'il avait accepté la proposition de Trudeau. Fort bien. Alors pourquoi tomber dans un piège si grossier tendu par son pire ennemi politique ? Il aurait simplement pu attendre que le front commun s'effondre. Dire que Trudeau avait l'air sincère au moment où il faisait sa proposition est une bien plate excuse en regard de l'Histoire.

Lévesque continuera de défendre Morin en expliquant que cette défaite le poussera à la retraite de la vie politique. Nous savons aujourd'hui que ce n'est pas vrai. Morin est parti à la demande de Lévesque, non

93. LÉVESQUE, René. op. cit., p. 449.

sans avoir au préalable négocié quelques mois de répit pour obtenir sa pension de député. Avant son départ, il a rédigé une lettre qui disculpait Lévesque en mentionnant que celui-ci avait été mis au courant de ses liens avec la GRC par Morin lui-même, en novembre 1981, soit après la conférence constitutionnelle. Cette missive a toutes les apparences d'une manoeuvre visant à protéger Lévesque⁹⁴.

Le Québec se retrouve plus faible qu'en novembre 1976 et c'est à cause de lui. Avec son acolyte Morin, ils ont accouché d'une stratégie qu'aucun premier ministre du Québec n'aurait même osé imaginer avant lui, l'abandon du droit de *veto* coutumier du Québec. Aurait-il fait campagne sur ce projet constitutionnel en avril 1981 qu'il aurait été taillé en pièces. Dans une tentative désespérée pour récupérer ce droit de *veto*, le gouvernement du Québec se fera dire le 6 décembre 1982 par la Cour suprême du Canada qu'il n'a jamais existé. On peut néanmoins affirmer sans l'ombre d'un doute que Trudeau n'aurait jamais eu l'audace, on l'a vu dans sa proposition d'octobre 1980, de retirer ce droit au Québec.

Lévesque s'en est chargé à sa place. Démissionnera-t-il après ce lamentable fiasco ? Bien sûr que non. À la place, il se retournera contre son parti.

Le mot de la fin de cet épisode sinistre de notre histoire contemporaine revient à Jean Chrétien :

«En avril (1982), la reine vint au Canada signer la Proclamation royale, et le premier ministre Trudeau, dans un geste spontané et magnanime, m'invita à signer mon nom sous celui d'Élisabeth II, bien qu'il n'y eût aucune raison protocolaire qui justifiât ma signature sur ce document historique. Voilà! Le but était atteint, nous avons enfin rapatrié la Constitution. Je l'avoue sans honte, j'étais heureux et fier de notre réussite⁹⁵.»

94. GODIN, Pierre. *op. cit.*, annexe II.

95. CHRÉTIEN, Jean. *op.cit.*, pp. 196-197.

Quoi qu'il en soit, ce n'était pas à Chrétien d'avoir honte...

Une conséquence durable

Que Lévesque ne soit pas parvenu à bloquer le rapatriement de la Constitution canadienne a été beaucoup plus dommageable pour la suite des choses que la défaite référendaire. Au plan juridique et constitutionnel.

«En 1982, le Canada délaissa en douceur le lien colonial avec Londres, mais conserva plusieurs résidus impériaux. Trudeau institua un fédéralisme impérial, où le gouvernement fédéral devint un gendarme à l'égard des provinces, les traitant de colonies rebelles : la primauté de la Charte atténua le principe fédéral ; la procédure d'amendement consacra l'égalité des provinces ; le multiculturalisme et le bilinguisme furent sacralisés. Le pouvoir exécutif acquit encore plus de puissance au détriment des Communes. Qui plus est, la nouvelle constitution déplaça la légitimité politique du Parlement vers l'instance judiciaire. Elle permit que les tribunaux réévaluent les choix législatifs des parlements élus. Trudeau décupla le pouvoir de la Cour suprême. Le premier ministre prit soin que le choix des juges restât du ressort du cabinet fédéral, sans être validé par le peuple ou les provinces⁹⁶.»

Au plan symbolique, l'absence de la signature du Québec au bas de l'entente constitutionnelle constitue encore aujourd'hui le principal défi politique des fédéralistes québécois. Cette absence nourrit d'autre part les sentiments des souverainistes et permet de fixer le débat politique en grande partie sur ce qu'il est aujourd'hui convenu d'appeler «la question constitutionnelle».

96. KELLY, Stéphane. *op.cit.*, p. 235.

What does Quebec want ? avaient coutume de demander les anglophones des autres provinces. Ce ne sont certes pas Claude Morin et René Lévesque qui ont formulé une réponse à cette question. Ils ont plutôt contribué à confondre les esprits. Et encore aujourd'hui, cette question demeure... sans réponse.

CONCLUSION

L'idée de départ de ce livre était de répliquer à Bernard Landry quand il s'est permis d'évoquer le rêve de Lévesque pour mettre un terme à un débat d'idées qui avait lieu dans son parti. Je crois devoir répéter que je trouve absolument détestable cette manie qu'ont nos politiciens de toutes allégeances de se servir du passé à des fins politiques. Lévesque est un mythe puissant. Il dépasse déjà la réalité historique. Je sais que certains trouveront ma démonstration très dure.

Cependant, pour quiconque s'y emploie, faire l'analyse des années de pouvoir de René Lévesque en privilégiant son impact sur la question nationale est un exercice fort déprimant. Si l'on accepte de sortir du dogme nationaliste selon lequel tous les échecs du mouvement indépendantiste sont attribuables aux manoeuvres des méchants fédéralistes, l'entreprise devient encore plus dommageable pour l'image de Lévesque. Lui-même consacre à peine 100 pages de son autobiographie à cette période de sa vie pourtant si déterminante dans notre destin collectif ; cela est révélateur. Et encore, à peine 50 pages sont consacrées au référendum et au rapatriement de la Constitution, qui sont pourtant les faits marquants de sa vie politique. Pire, il gaspille ces quelques lignes pour disculper à l'avance les agissements de Claude Morin dans une entreprise qui ressemble grossièrement à une tentative de camouflage servant à le préserver du jugement de l'Histoire.

Et c'est cet homme qui a incarné la nation québécoise ?

René Lévesque a inclus dans le programme du PQ l'obligation pour un gouvernement du Parti québécois de tenir un référendum sur la souveraineté au cours d'un premier mandat. Il savait qu'il allait le perdre. Et il a décidé de le tenir. Je ne m'explique pas encore pourquoi il a conduit la nation dans un pareil cul-de-sac.

Il n'était pas nécessaire en 1980 de diviser la société québécoise. Il n'était pas nécessaire de forcer les nationalistes canadiens-français à faire le choix d'un pays. L'idée de la nation existe chez tous les peuples du monde. Il est extrêmement rare qu'un seul parti politique se l'approprie. L'idée d'indépendance ne vient généralement à l'esprit des peuples que lorsqu'ils se sentent opprimés au sein d'une structure politique qui ne leur convient pas.

Il m'est impossible de croire que Lévesque ne savait pas ces choses si élémentaires. C'est peut-être la raison pour laquelle il a décidé de tenir un référendum sur un mandat de négociation. Mais cette stratégie ne menait à rien. En cas de défaite : plus de position de repli. Par conséquent, il était normal que les fédéralistes dévient le sens de la question sur la séparation du Québec, car une victoire signifiait pour eux l'anéantissement du rapport de force Québec-Canada. Lévesque aurait dû le savoir. Après la défaite, Lévesque ne s'est pas comporté comme le chef d'une nation. Il s'est comporté comme un petit politicien provincial qui s'accroche au pouvoir. Du reste, les seules fois où il a mis sa tête en jeu comme chef du PQ, il l'a fait contre des éléments qu'il jugeait extrémistes au sein de sa propre organisation.

Le 21 mai 1980, son devoir était de quitter ses fonctions et de remettre la démission de son gouvernement. Il ne l'a pas fait. Il s'est accroché au pouvoir sur les conseils de ses proches. Il aurait du céder la place à Claude Ryan. Il a eu tort de ne pas le faire. Dès l'été 1980, il a amorcé la négociation d'une

nouvelle entente constitutionnelle avec le gouvernement fédéral sans avoir été formellement mandaté par son peuple pour le faire. Lors de la campagne électorale de 1981, il a sciemment décidé de ne pas aborder la question constitutionnelle, laissant les coudées franches à Claude Morin pour brader le droit de veto du Québec à l'occasion d'une entente qui ne tenait pas debout, et cela, pour des considérations bassement électoralistes. Le peuple québécois ne savait pas ce que tramait le tandem Morin-Lévesque en avril 1981. S'il l'avait su, il y a fort à parier que René Lévesque n'aurait pas été réélu. Comment expliquer autrement son désir de ne pas trop en savoir sur cette question lors de la campagne et ne pas avoir à répondre à des questions gênantes de la part de Claude Ryan?

Puis vint novembre 1981. René Lévesque s'est présenté à la table des négociations de la conférence constitutionnelle de la dernière chance en sachant parfaitement que Claude Morin avait été rétribué pour services rendus à la GRC. Au lieu d'annuler la présence du Québec à la conférence et de dévoiler l'affaire, il a préféré garder le silence afin de préserver son gouvernement au détriment des intérêts du Québec.

Voilà certainement le geste politique le plus lâche et le plus égoïste de l'histoire contemporaine du Québec.

René Lévesque est par conséquent un perdant. Inutile d'accuser ses adversaires. Trudeau et les fédéralistes ne sont certainement pas les seuls responsables de l'impasse dans laquelle se trouve encore le Québec. Sans les multiples maladresses de Lévesque, ceux-ci n'auraient jamais pu parvenir à élaborer la Constitution canadienne en isolant le Québec.

Je sais que certains seront furieux ou déçus que je me sois permis de démontrer que René Lévesque était un «perdant». Car j'ébranle une idole. Mais ceux qui pensent ainsi peuvent-ils honnêtement considérer cet

homme comme un gagnant ? Au vu de l'analyse que j'en fais, il est impossible d'affirmer une telle chose.

En introduction, j'ai évoqué une conversation avec un collègue qui me trouvait courageux d'entreprendre l'écriture de ce livre. Toutefois, avec le recul, je prends conscience qu'il ne m'a fallu aucun courage pour le rédiger. Tout y est tellement évident que j'en viens à me demander comment et pourquoi personne ne l'a écrit avant moi. Pour paraphraser mon perdant préféré, est-ce que la «normalité» d'un peuple ne commence pas justement à transparaître lorsqu'il est prêt à déboulonner ses mythes ? Souhaitons-le, car nous vivons dans une bien drôle de société, où les symboles et la pensée magique dépassent souvent la réalité.

Une société dont la langue est défendue par une loi pendant que son système d'éducation fabrique des tonnes d'analphabètes fonctionnels;

Une société où l'on croit que la télévision et la réalité sont des concepts qui peuvent s'unir;

Une société qui méprise les arts et la littérature;

Une société amnésique qui tient l'histoire pour quantité négligeable;

Une société où les quotidiens les plus lus publient des horoscopes;

Une société où chacun a son opinion, mais où il n'y a pas de débats.

Eh bien, dans une société consensuelle comme la nôtre, les mythes comme celui que nous avons créé d'un René Lévesque «libérateur de peuple» peuvent vivre très, très longtemps...

Montréal, le 15 mars 2004

BIBLIOGRAPHIE ET SOURCES

- BALTHAZAR, Louis. *Bilan du nationalisme au Québec*, l'Hexagone, 1990.
- BARBÉRIS, Robert et Pierre DROUILLY. *Les illusions du pouvoir: les erreurs stratégiques du gouvernement Lévesque*, Éditions Sélect, 1980.
- BERGERON, Gérard. *Notre miroir à deux faces*, Éditions Québec Amérique, 1985.
- BOISMENU, Gérard, Laurent MAILHOT et Jacques ROUILLARD. *Le Québec en textes, Anthologie 1940-1986*, Éditions du Boréal, 1986.
- BOURGAULT, Pierre. *Écrits polémiques, 1, La politique, 1960-1981*, VLB Éditeur, 1982.
- CHRÉTIEN, Jean. *Dans la fosse aux lions*, Les Éditions de l'Homme, 1985.
- CAZABON, Gilles. *Le défi électoral, le Parti québécois et les élections de 1970 à 1981*, mémoire de maîtrise en sociologie, Université du Québec à Montréal, janvier 1984.
- COLLECTIF. *Québec: un pays incertain*, Éditions Québec Amérique, 1980.
- DION, Léon. *Le duel constitutionnel Québec-Canada*, Éditions du Boréal, 1995.
- DION, Léon. *La révolution déroutée, 1960-1976*, Éditions du Boréal, 1998.
- DUCHESNE, Pierre. *Jacques Parizeau, tome I, Le Croisé 1930-1970*, Éditions Québec Amérique, 2001.

- DUCHESNE, Pierre. *Jacques Parizeau, tome II, Le Baron 1970-1985*, Éditions Québec Amérique, 2002.
- DUMONT, Fernand, Jean HAMELIN et Jean-Paul MONTMINY. *Idéologies au Canada français, 1940-1976, tome III, Les partis politiques, l'Eglise*, Presses de l'Université Laval, 1981.
- ÉPINETTE, Françoise. *La question nationale au Québec*, Presses Universitaires de France, coll. Que sais-je, 1998.
- FRASER, Graham. *Le Parti québécois*, Libre Expression, 1985.
- GAGNON, Charles. *Le référendum, un syndrome québécois*, Éditions La pleine lune, 1995.
- GODIN, Pierre. *René Lévesque: Héros malgré lui, 1960-1976*, Éditions du Boréal, 1997.
- GODIN, Pierre. *René Lévesque: L'espoir et le chagrin, 1976-1980*, Éditions du Boréal, 2001.
- KELLY, Stéphane. *Les fins du Canada*, Éditions du Boréal, 2001.
- LAURIN, Camille. *Le témoignage de Camille Laurin: La personnalité collective des Québécois*, Les éditions du Parti québécois, 1970.
- LÉGER, Marcel. *Le Parti québécois, ce n'était qu'un début*, Éditions Québec Amérique, 1986.
- LESTER, Normand. *Enquête sur les services secrets*, Les Éditions de l'Homme, 1998.
- LÉVESQUE, René. *La solution: Le programme du Parti québécois présenté par René Lévesque*, Éditions du Jour, 1970.
- LÉVESQUE, René. *Option Québec*, Les Éditions de l'Homme, 1968.
- LÉVESQUE, René. *La Passion du Québec*, Éditions Québec Amérique, 1978.
- LÉVESQUE, René. *Attendez que je me rappelle...*, Éditions Québec Amérique, 1986.
- MARSOLAIS, Claude V. *Le référendum confisqué*, VLB Éditeur, 1992.
- MACDONALD, L. Ian. *De Bourassa à Bourassa*, Éditions Primeur Sand, 1985.
- MCROBERTS, Kenneth. *Un pays à refaire: L'échec des politiques constitutionnelles canadiennes*, Éditions du Boréal, 1999.

- MEISEL, John, Guy ROCHER et Arthur SILVER. *Si je me souviens bien, as I recall*, Regards sur l'histoire, Institut de recherche en politiques publiques, 1999.
- MORIN, Claude. *Lendemain piégés, du référendum à la nuit des longs couteaux*, Éditions du Boréal, 1988.
- MORIN, Claude. *Les choses comme elle étaient: Une autobiographie politique*, Éditions du Boréal, 1994.
- MURRAY, Vera. *Le Parti québécois, de la fondation à la prise de pouvoir*, Cahiers du Québec, Hurtubise HMH Ltée, 1976.
- PROVENCHER, Jean. *René Lévesque, portrait d'un Québécois*, Éditions La Presse, 1973.
- RÉMILLARD, Gil. *Le fédéralisme canadien, tome II, Le rapatriement de la Constitution*, Éditions Québec Amérique, 1985.
- ROBERT, Jean-Claude. *Du Canada français au Québec libre, Histoire d'un mouvement indépendantiste*, Flammarion, 1975.
- ROY, Raoul. *René Lévesque était-il un imposteur?*, Éditions du Franc Canada, 1985.
- TREMBLAY, Arthur. *Meech revisité, chronique politique*, Presses de l'Université du Québec, 1998.
- TRUDEAU, Pierre Elliott. *Mémoires politiques*, Éditions du Jour, 1993.